

POUR UNE MÉTHODE DE DÉFINITION ET D'ÉVALUATION DES TERRITOIRES, PAYSAGES ET FORMES BÂTIES DU PÉRIURBAIN

Rapport de 2^e phase du projet *Périurbains*, associant les régions Auvergne, Guyane, Île-de-France et Picardie, l'InTRu (EA 6301, université François-Rabelais, Tours), la Mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel au ministère de la Culture et de la Communication, sous l'égide du Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel.

Jean-Baptiste Minnaert

Professeur d'histoire de l'art contemporain, Université François-Rabelais, Tours, InTRu (EA 6301)



Villiers-le-Bâcle, juillet 2014. Photographie Philippe Ayrault, Service Patrimoines et Inventaire Île-de-France.

I – PRÉSENTATION DU PROJET	3
1° Organisation et partenaires	3
2° Financements	4
3° Déroulement, 2008-2015.....	4
II – POSITIONS DE MÉTHODE	7
1° Périurbain, histoire de l'architecture et Inventaire.....	7
2° Difficultés terminologiques, téléologies cachées	8
3° Non concordance des temps	10
4° Non concordance des lieux	13
5° Périurbains d'aujourd'hui, périurbains d'hier	16
6° Il n'y a pas d'architecture périurbaine.....	16
7° Paysages périurbains ; le révélateur photographique	17
III – L'ESPACE COLLABORATIF PÉRIURBAINS	23
IV – DEUX ATELIERS DE RÉFLEXION	28
1° Atelier de terminologie	28
2° Atelier du paysage périurbain.....	28
V – BILAN ET PERSPECTIVES	30

Les villes contemporaines sont-elles, comme les aéroports contemporains – « toutes les mêmes » ? Peut-on théoriser cette convergence ? Et, si c'est le cas, vers quelle configuration finale tend-elle ? La convergence n'est possible que si l'on se débarrasse de l'identité. Ce qui est généralement considéré comme une perte. Mais à l'échelle à laquelle cela se joue, cela doit avoir une signification. Quels sont les inconvénients de l'identité et, inversement, quels sont les avantages de l'impersonnalité ? Et si cette homogénéisation apparemment accidentelle – et généralement déplorée – était un processus intentionnel, un mouvement conscient, de la différence vers la ressemblance ? Et si nous étions les témoins d'un mouvement mondial de libération : « À bas le caractère ! » Que reste-t-il une fois que l'identité a été abandonnée ? Le Générique ?¹

I – Présentation du projet

En 2008, lorsque la Section scientifique du Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel a décidé du lancement du projet *Périurbains*, placé sous notre direction, nous nous sommes assigné trois objectifs successifs.

1° Un état de l'art avec l'organisation d'un colloque préparatoire, *Périurbains, territoires, réseaux et temporalités*. Celui-ci s'est tenu à Amiens les 30 septembre et 1^{er} octobre 2010. Les actes en ont été publiés en mars 2013².

2° L'élaboration d'une *Méthode de définition et d'évaluation des territoires, des paysages et du bâti du périurbain*. Ses éléments principaux sont livrés au Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel, dans le cadre du présent rapport.

3° L'élaboration d'un *Vocabulaire du périurbain*, et d'un thésaurus multilingue à insérer dans le *Thésaurus de l'architecture* du ministère de la Culture et de la Communication. La préparation de ces deux documents serait engagée à partir de 2016, sur des financements et dans un cadre institutionnel à définir.

1° Organisation et partenaires

Le projet *Périurbains* est mené en partenariat entre le Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel, la Mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel (Direction générale des patrimoines, ministère de la Culture et de la Communication), l'InTRu (Équipe d'accueil 6301, université François-Rabelais, Tours) et quatre services régionaux d'Inventaire : le Service régional de l'Inventaire d'Auvergne, le Service langues et patrimoine de Guyane, le Service patrimoines et inventaire Île-de-France, la Direction de l'inventaire et du patrimoine culturel de Picardie.

Organisation et pilotage

Jean-Baptiste Minnaert (historien d'art, Université de Tours), direction scientifique, assisté de Carla Medina (conservateur du patrimoine mobilier, spécialiste du patrimoine industriel).

¹ Rem Koolhaas, « La ville générique », 1995, dans *Junkspace. Repenser radicalement l'espace urbain*, recueil de textes, Paris, Payot, 2011, p. 45.

² Jean-Baptiste Minnaert, Philippe Vergain, Isabelle Barbedor (dir.), *Périurbains, territoires, réseaux et temporalités*, actes du colloque d'Amiens, 2010, cahier du Patrimoine n° 102, Lyon, Lieux Dits, 2013.

Conseil scientifique

Philippe Vergain (responsable de la Mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel, ministère de la Culture et de la Communication) ;

Laurent Cailly (géographe, Université François-Rabelais, Tours) ;

Georges Farhat (architecte, université de Toronto, École nationale d'architecture et du paysage, Versailles) ;

Marieke Kuipers (Agence du patrimoine culturel du ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sciences, Pays-Bas) – jusqu'en 2011.

Partenaires, services régionaux d'Inventaire

Arlette Auduc, puis Julie Corteville (Service Patrimoines et Inventaire, Île-de-France) ;

Isabelle Barbedor (Direction de l'inventaire et du patrimoine culturel de Picardie) ;

Céline Frémaux, puis Kristen Sarge (Service langues et patrimoine de Guyane) ;

Delphine Renault-Jousseau, Bénédicte Renaud-Morand (Service régional de l'Inventaire, Auvergne).

Partenaires (ministère de la Culture et de la Communication et autres institutions)

Jean Davoigneau (chargé d'études documentaires, MIGPC, ministère de la Culture et de la Communication) ;

Vincent Négri (juriste, CNRS/ministère de la Culture et de la Communication) ;

Gabi Dolff-Bonekämper (professeur d'histoire de l'architecture et du patrimoine, Technische Universität, Berlin).

2° Financements

L'organisation du colloque d'Amiens en 2010 et la publication de ses actes en 2013 ont été financés par la Direction générale des patrimoines du ministère de la Culture et de la Communication, la région Picardie et le Centre national de la fonction publique territoriale.

En 2013-2014 et en 2014-2015, le projet Périurbains a bénéficié de subventions de la Direction des patrimoines du ministère de la Culture et de la Communication.

L'InTRu (Interactions, Transferts, Ruptures artistiques et culturels, Équipe d'accueil 6301, Université François-Rabelais, Tours) a cofinancé une mission et a apporté une contribution en temps-chercheur.

3° Déroulement, 2008-2015

Le colloque d'Amiens en 2010 a constitué la première étape du programme lancé en 2008. La publication des actes, *Périurbains, territoires, réseaux et temporalités*, en 2013 a été bien reçue. L'ouvrage est cité dans des recherches et publications récentes. Il a fait l'objet d'une présentation-débat à l'Institut national d'histoire de l'art en décembre 2014.

En 2010, nous avons répondu à l'appel à projets de l'**Agence nationale de la recherche (ANR)**, sur le programme *Les énigmes spatiales de la vie en société*. Le projet *Périurbains* était prévu sur

48 mois, pour un coût global (intégrant les salaires des agents de l'État et de la fonction territoriale) de 315.000 €. Le financement n'a pas été obtenu.

Le passage à la MIGPC d'**Odile Schwerer**, architecte-urbaniste de l'État, de décembre 2011 à août 2013, à mi-temps sur le projet *Périurbains*, a beaucoup contribué à son avancement. Odile Schwerer consacrant l'autre moitié de sa disponibilité à la MIGPC à la question des paysages culturels, une convergence d'objets et d'approches entre ses deux missions lui a permis d'élaborer une réflexion transversale entre les deux contributions auxquelles elle a pris part :

– L'atelier de Villefavard en Limousin, *Vers la prise en compte des paysages culturels dans le cadre des opérations d'Inventaire général du patrimoine culturel*, qui s'est déroulé du 29 mai au 1^{er} juin 2012. Cet atelier a indirectement abondé notre réflexion sur le périurbain.

– Le test d'évaluation des territoires, paysages et bâti du périurbain sur le PNR de Haute-Vallée de Chevreuse, mené par Odile Schwerer et nous-même à partir de décembre 2011, en concertation avec le Service Patrimoine et Inventaire d'Île-de-France. Ce micro-projet a donné lieu à deux rapports d'Odile Schwerer : *Pour un répertoire des formes en périurbain. Une étude de cas : le parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Cahier des clauses scientifiques et techniques* (MIGPC, printemps 2013), et *Conclusions de l'étude de cas sur la périurbanisation du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse* (MIGPC, août 2013).

En partant d'un échantillon – les formes de la périurbanisation dans le PNR –, ces textes posent quelques bases de la *Méthode de définition et d'évaluation des territoires, des paysages et du bâti du périurbain*, à la rédaction de laquelle nous sommes attelés.

Plusieurs **repérages photographiques** ont été réalisés. De durées variables, ils ont été menés en PNR de la Haute Vallée de Chevreuse (décembre 2011, février 2012), en périphérie de Thionville (mars 2012), en périphéries de Berlin (octobre 2012), en Guyane (avril 2013 ; mission cofinancée par l'InTRu), à Saint-Paul de la Réunion (septembre 2013 ; mission réalisée par un étudiant de master de l'université de Tours), au Japon (entre Tokyo et Kyoto, novembre 2014). En juillet 2014 s'est déroulée une journée de terrain sur les franges périurbaines de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, avec deux chercheuses du Service Patrimoine et Inventaire d'Île-de-France, Roselyne Bussière et Emmanuelle Philippe, ainsi qu'avec le photographe du service, Philippe Ayrault qui a réalisé une série d'images pour le compte du Service Patrimoine et Inventaire d'Île-de-France.

La plupart des photographies sont consultables depuis l'espace *Périurbains* sur l'intranet Sémaphore du ministère de la Culture et de la Communication (voir IIIe partie)³.

Une bibliographie a été constituée. Une chargée d'études, Anne Badrignans, d'octobre 2012 à février 2013, une stagiaire, Pauline Rossi, de septembre à décembre 2013, une stagiaire puis chargée d'étude, Carla Medina, depuis janvier 2014, ont rassemblé une bibliographie d'articles et d'ouvrages majoritairement en français, ainsi qu'en anglais et en espagnol. Forte d'environ 2.000 références, cette bibliographie est versée sur l'espace collaboratif *Périurbains*, sur Sémaphore. Cette bibliographie est librement accessible et téléchargeable par les partenaires disposant d'un accès à l'espace collaboratif.

L'espace collaboratif Périurbains a été créé. Hébergé sur l'intranet Sémaphore (voir IIIe partie) accueille un **annuaire des chercheurs** sur le périurbain, la **bibliographie** mentionnée ci-dessus, et contient les liens vers une **photothèque** en cours de constitution. Il y apparaît aussi **l'actualité scientifique** sur le périurbain : annonces de colloques, appels à communications, etc. Un **blog** ouvert aux membres du projet contribue à l'élaboration, en mode participatif, de la *Méthode de définition et d'évaluation des territoires, paysages et bâti du périurbain*.

³ <http://semaphore.culture.gouv.fr> (accès réservé aux membres enregistrés).



Saclay (Essonne).

Photographie Philippe Ayrault, Service Patrimoines et Inventaire Île-de-France, juillet 2014.

II – Positions de méthode

1° Périurbain, histoire de l'architecture et Inventaire

Le périurbain a longtemps été un angle mort de l'histoire de l'architecture, premièrement parce que la plupart des architectes ne s'y sont guère reconnus, deuxièmement parce que les doctrines qui ont engendré les formes périurbaines ne sont pas celles auxquelles s'intéressent habituellement les historiens de l'architecture⁴. Ce décalage entre la ville en train de se faire et ce qu'en disent les livres est lié à ce que les historiens d'architecture sont prêts à écrire, à ce que leurs éditeurs sont prêts à publier et à ce que leurs lecteurs sont prêts à lire. L'histoire de l'architecture surexpose certains phénomènes, en occulte d'autres, porte des jugements moraux plus ou moins explicites. Il n'est pas abusif d'affirmer que les doctrines architecturales et urbanistiques survivent, meurent et, aussi, renaissent grâce à la manière dont leur histoire a été écrite. Cela ne signifie pas pour autant que l'histoire soit jamais parvenue à faire disparaître les formes de ville qu'elle a réprouvées. Le retard de l'histoire de l'architecture à se saisir du périurbain lui autorise paradoxalement un certain recul par rapport aux polémiques qui ont souvent accompagné la construction scientifique du phénomène depuis quarante ans en d'autres disciplines.

L'arrivée du périurbain dans les questionnements des historiens de l'architecture doit beaucoup aux chercheurs de l'Inventaire général du patrimoine culturel⁵. Conviés souvent à regarder ce qu'ils n'ont pas toujours choisi de voir, les chercheurs de l'Inventaire ont pour mission de trouver sens au banal, de le conjuguer au monumental, et de construire une hiérarchie qui articule l'un à l'autre. N'étant pas sélectifs – même lorsqu'ils mènent des opérations thématiques –, les chercheurs de l'Inventaire chalutent le laissé-là, y compris des banalités, littéralement, étranges. Dans les faits, les chercheurs sont limités dans leurs choix par ce qu'ils sont éduqués à regarder et à ne pas voir. Ils sont d'autant plus aveuglés par leurs intuitions qu'elles sont brillantes. Quoiqu'il en soit, les aires et méthodes d'étude, déterminées scientifiquement et politiquement, les obligent à développer une sensibilité propre à finement intégrer l'ordinaire et l'exceptionnel.

Une méthode qui qualifiera le périurbain non plus seulement en tant que substrat de dynamiques sociales et de processus spatiaux, mais aussi pour lui-même en tant que formes héritées, a un puissant effet de levier sur les corpus et les méthodes de l'histoire de l'architecture : les changements d'échelle quantitative et qualitative dans l'analyse d'objets nouveaux déplacent le centre de gravité de la discipline. Si l'on qualifiait, fort vite, l'histoire de l'art comme la construction historienne du beau, il serait orthodoxe que tout ce qui n'est pas artistique au sens large y prenne une place périphérique. Là revient l'Inventaire qui a tôt pensé les séries et le banal, aidé en cela par les travaux de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'histoire culturelle, de la géohistoire, disciplines qui, dans leurs épistémologies propres, ne subordonnent pas la construction de leurs catégories d'analyse à un discours sur le statut esthétique de leurs objets⁶.

Les chercheurs de l'Inventaire sont de plus en plus conviés par leurs tutelles régionales à travailler sur des territoires de projets (parcs naturels régionaux, Pays, Communautés de communes ou d'agglomération, communes, centres urbains), des territoires spécifiques (littoral, montagne, bassins industriels) ou des linéaires (cours d'eau, lignes ferroviaires). Conjuguer leur exigence

⁴ Cette proposition méthodologique a fait l'objet d'une première présentation, dans Jean-Baptiste Minnaert, « Périurbain et histoire de l'architecture », *L'Observatoire. La revue des politiques culturelles*, n° 45, « L'Inventaire général du patrimoine culturel : bilan d'une décentralisation », hiver 2014-2015, p. 44-47.

⁵ Voir le colloque 1794-1964-2004-2014. *Dynamiques d'une « aventure de l'esprit » : l'Inventaire général du patrimoine culturel*, Direction générale des patrimoines (ministère de la Culture et de la Communication), Institut national du patrimoine, Centre d'études sur la coopération juridique internationale (CNRS), Association des conservateurs régionaux de l'Inventaire, INHA, 5-7 novembre 2014.

⁶ Survenu avec la loi sur les libertés et les responsabilités locales du 13 août 2004, son changement de dénomination institutionnelle, d'*Inventaire des monuments et richesses artistiques de la France*, à celui d'*Inventaire général du patrimoine culturel*, accompagne cette évolution.

scientifique d'historiens d'architecture aux agendas politiques de développement des territoires complique à première vue la définition de leurs méthodes. S'il est une dimension de leur métier que peut renforcer l'étude du périurbain, c'est celle de projet. Or la contrainte projectuelle est moins facteur de confusion qu'outil d'objectivation. Bien négociée, elle peut être une puissante matrice de renouvellement des objets et méthodes de l'histoire de l'architecture.

2° Difficultés terminologiques, téléologies cachées

Depuis 1990, l'Insee désigne comme couronnes périurbaines l'ensemble des communes de résidence d'une population dont 40 % sont des actifs qui navettent⁷ vers une aire urbaine⁸. Ce ne sont rien moins que 20 000 communes françaises qui sont concernées par le périurbain. Celui-ci se définit comme « un habitat récent, peu dense et dispersé, marqué par la prépondérance de la maison individuelle avec jardin ; l'omniprésence de la végétation et la proximité d'espaces 'naturels' et/ou agricoles ; des relations avec une ou plusieurs agglomérations urbaines plus ou moins proches ; la prédominance de la mobilité automobile. »⁹

La profusion terminologique (tiers-espace, périrural, rurbain, ville émergente, *città diffusa*, *suburbia*, *edge cities*, *Zwischenstadt*) renvoie à celle de ses composantes, de ses terrains et des échelles d'analyse, des positionnements disciplinaires, d'idéologies explicites ou implicites¹⁰. Nombre de chercheurs traitent toujours du périurbain comme de l'espace de la fracture sociale et comme d'une aberration environnementale¹¹. D'autres ont récemment souligné son aptitude à relever certains défis environnementaux, et remis en question le terme même de *périurbain*¹².

Il est certes difficile d'en parler encore au singulier, quand le mot renvoie à des formes bâties et à des paysages extrêmement variés. Encore qualifié de *péri* quand les modes de vie qu'il accueille ne sont plus vraiment périphériques, le périurbain voit son intelligibilité gauchie toujours par ses ancrages sémantiques. Le phénomène identifié, dès les années 1940, dans les périphéries nord-américaines est aujourd'hui galopant. Sa massification à l'échelle planétaire brouille les représentations radioconcentriques traditionnelles¹³. Se créent sous nos yeux d'immenses

⁷ Le belgicisme *navettage* nous semble un terme plus simple et plus approprié à la traduction de l'anglais *commuting* que *migrants pendulaires*.

⁸ L'Insee retient ce seuil élevé de 40 %, minorant de facto le phénomène de la périurbanisation, alors que dans d'autres pays européens et aux États-Unis, ce seuil est de 15 à 25 %. Chiffres cités dans Éric Charmes, *La Ville émietée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, Paris, Presses universitaires de France, 2011. L'auteur précise que le périurbain a été défini par les trajets domicile-travail qui conditionneraient l'ensemble du phénomène. Or il s'avère que ces trajets n'y représentent que 20 % des déplacements.

⁹ Anaïs Lefranc-Morin, Claire Nicolas, dans Lionel Rougé (dir.), « Une définition impossible ? », *Réhabiliter le périurbain. Comment vivre et bouger durablement dans ce territoire ?*, Paris, Éditions Loco/Forum Vies Mobiles, 2013. Le Forum Vies Mobiles est l'institut de recherche et d'échanges sur la mobilité créé par la SNCF.

¹⁰ Pour les éléments de bibliographie renseignant cette terminologie, voir Jean-Baptiste Minnaert (dir.), *Périurbains, territoires, réseaux et temporalités*, op. cit. Voir aussi la bibliographie en ligne sur l'espace *Périurbains* hébergé par l'intranet Sémaphore du ministère de la Culture et de la Communication <http://semaphore.culture.gouv.fr> (accès réservé aux membres enregistrés).

¹¹ Christophe Guilluy, *Fractures françaises*, Paris, Bourin, 2010.

¹² Forum Vies Mobiles (2013, 18 Septembre), « Présentation », *Forum Vies Mobiles*. <http://fr.forumviesmobiles.org/meeting/2013/09/18/presentation-1176>, consulté le 24 septembre 2014.

¹³ Les surfaces urbanisées dans le monde entre 2000 et 2030 sont en phase de triplement et, de surcroît, « [...] urban areas around the world are expanding on average twice as fast as their populations ». Karen C. Seto, Burak Güneralp, Lucy R. Hutyra, « Global forecasts of urban expansion to 2030 and direct impacts on biodiversity and carbon pools », *PNAS (Proceedings of the National Academy of Sciences of United States of America)*, 17 septembre 2012, p. 1-6. <http://dx.doi.org/10.1073/pnas.1211658109>, consulté le 28 juillet 2014. Voir aussi United Nations, Department of Economic and Social Affairs, *World Urbanization Prospects, the 2011 Revision*, <http://esa.un.org>, consulté le 24 septembre 2014.

conurbations dont la pâte est pour large part périurbaine. Ces gigantesques corpus en devenir interdisent, serait-ce déjà quantitativement, qu'on les qualifie de périphériques. Beaucoup de ces espaces récemment bâtis ne resteront pas à l'état périurbain, mais d'autres s'y sont déjà stabilisés, enfin nombre de villes-centres seront satellisées ou digérées par le fonds périurbain des conurbations. Il est vain, ne serait-ce qu'à ces titres, de chercher à zoner le phénomène, car le périurbain est un phénomène spatial et temporel trop labile pour avoir et avoir eu jamais de périmètres clairs. C'est là un paradoxe supplémentaire en notre époque où les méthodes de l'urbanisme n'ont jamais tant usé de la sectorisation. Le périurbain est avant tout l'enfant des réseaux dont l'exponentielle augmentation des débits et des échelles maximalise en retour la plasticité géographique et temporelle du bâti.

Le phénomène est tramé de processus si évolutifs et interactifs qu'il est concrètement difficile de ne pas limiter leur compréhension à une juxtaposition d'objets disparates fixés sur leurs aires, circonscrits par leurs densités respectives, esthétiquement forclos en leurs formes bâties, prédéterminés par leurs représentations culturelles. Les phénomènes périurbains sont plutôt à voir comme un continuum paradoxalement discontinu où s'interpénètrent surfaces, volumes et réseaux, espaces et temps, et dont l'intelligibilité est largement conditionnée par la posture de leur observateur¹⁴. Certes, les espaces urbains européens et nord-américains croissent dorénavant moins vite que les métropoles, mégapoles et mégapoles des pays émergents, mais l'extension périurbaine y reste suffisamment rapide pour ne pas soulever la question de la péremption et la réactualisation permanentes du vocabulaire, des méthodes d'analyse et de la conceptualisation même du phénomène. La terminologie du périurbain fluctue de surcroît suivant les langues, les époques, les univers juridiques, les disciplines scientifiques. Enfin, les mots ne se contentent évidemment pas de décrire ; ils ont leur puissance opératoire et génèrent eux-mêmes les phénomènes.

Le vocabulaire limiterait sa portée s'il enchaînait, sans critique sémantique, les phénomènes de périurbanisation aux métaphores qui tentent de les décrire. Celles par lesquelles est classiquement qualifié le périurbain, comme *archipel* (Pierre Veltz) ou *palimpseste* (André Corboz), sont nées dans des situations culturelles, idéologiques, historiques et intellectuelles données. Ces métaphores peuvent être puissamment descriptives lorsqu'elles sont correctement maniées dans leur environnement intellectuel natif, mais elles peuvent générer des ambiguïtés, des malentendus, des contresens, voire des non-sens, lorsqu'elles sont appliquées à des terrains qui n'étaient pas entrevus de leurs auteurs. Notre méthode étant fondamentalement interdisciplinaire, celle-ci doit, à notre avis, sinon évacuer les métaphores, du moins les systématiquement filtrer.

Afin de nous convaincre de l'absurdité à laquelle peuvent aboutir les métaphores, citons cet extrait d'un article de Christopher Alexander, intitulé « Une ville n'est pas un arbre » : « Pour l'esprit humain, l'arbre est le véhicule le plus simple d'une pensée complexe. Mais la cité n'est pas, ne peut être et ne doit pas être un arbre. La ville est le réceptacle de la vie. Si le réceptacle brise la superposition des stratifications vitales dans son propre intérieur – en étant un arbre –, ce sera comme une boule hérissée de lames de rasoir et prête à fendre tout ce qu'elle rencontre. Dans un tel réceptacle, la vie sera mise en pièces. Si nous construisons des villes en arbres, nos vies seront mises en pièces ».¹⁵ Les images convoquées par Alexander sont généreuses et parlantes, mais enfilées ainsi en chapelet, elles déconnectent le raisonnement des références qui le légitiment. Certes, les métaphores nous évitent une fatigante confrontation aux âpres réalités du terrain. Mais, si nous les prenons au mot, les métaphores alimenteront, en partie à notre insu, un

¹⁴ Notre posture s'ancre dans la théorie de l'Histoire croisée, élaborée par Michael Werner et Bénédicte Zimmermann. Voir Michael Werner, Bénédicte Zimmermann, « Penser l'histoire croisée : entre empirie et réflexivité », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2003/1, p. 7-36.

¹⁵ Christopher Alexander, « Une ville n'est pas un arbre », *AMC*, novembre 1967, cité par David Mangin, *op. cit.*, p. 340.

dogmatisme d'autant plus néfaste que la belle intemporalité de leurs énoncés masquera l'inéluctable péremption de leurs prémisses.

La méthode scientifique de l'Inventaire va à rebours de ces simplifications instables. L'Inventaire glane, compile et interprète les informations, dans une logique de traitement de la grande quantité. Le caractère souvent non spectaculaire de ses résultats sont-ils toujours audibles des tutelles régionales et des instances nationales ?

Certaines téléologies – finalités préconçues – sont à l'œuvre dans l'analyse du périurbain. Nombreuses sont les études et les interprétations qui postulent, par exemple, que le périurbain est mécaniquement promis à la densification à mesure que s'étendent les pôles urbains. Aussi constituerait-il une forme urbaine transitoire, ce qui conforte certaines disciplines à s'y intéresser modérément. Le périurbain a mauvaise presse. On en stigmatise le mauvais bilan carbone, l'entre-soi, le mauvais goût, le gaspillage foncier, toutes choses – fausses ou vraies – qui font de l'étalement quelque chose contre quoi tout citoyen animé d'humanisme serait tenu de protester. Les téléologies qui sous-tendent les représentations du périurbain sont loin d'être toutes fondées scientifiquement. Ces représentations sous-tendent cependant de nombreuses démonstrations scientifiques, par ailleurs solides.

Toute représentation projette une intention. Toute représentation picturale, photographique, littéraire ou scientifique met la réalité perçue dans un ordre qui est particulier à l'esprit et à la démarche de son auteur. Quelles sont celles qui meuvent le journaliste, le maître d'ouvrage, l'architecte, l'urbaniste, l'usager, le photographe, le chercheur ? Les architectes et les urbanistes – qui peuvent être à la fois producteurs de formes bâties et publiants – sont pris comme les autres dans l'écheveau des postures intellectuelles et morales. Les scientifiques, eux aussi, doivent penser le plus clairement possible la place d'où ils parlent et les finalités implicites ou explicites de leur discours. Toute commande institutionnelle a des intentions explicites et implicites dont les chercheurs devront être pleinement informés. Dans le cas des chercheurs de l'Inventaire, qui enquêtent et publient dans une posture de recherche appliquée, le cadre politique et culturel de leur étude doit être pleinement explicité, et assumé. Tout projet de recherche est un complexe jeu d'acteurs.

Indispensable est la méthode historique qui consistera à remonter aux origines du périurbain pour en comprendre les formes actuelles et en déduire autant que possible les évolutions à venir. Toute généalogie est une projection dans l'avenir. Le passé ne jouant pas pour autant à sautemouton avec le présent pour nous donner le futur à lire, il y a quelque chose d'irréductible à l'immersion dans le présent. Le projet intellectuel de l'Inventaire, qui consiste idéalement à *tout* saisir, prend ici toute sa valeur.

Dans la suite éventuelle du projet, ce travail lexical fera l'objet d'un **atelier de recherche collectif** (voir IVe partie).

3° Non concordance des temps

La périurbanisation superpose et interpénètre une maille territoriale nouvelle à des mailles plus anciennes dont les spatialités, les temporalités et la symbolique fonctionnaient sur d'autres échelles. D'où les procès esthétiques et surtout éthiques qui sont faits au périurbain : banalité, entre-soi, etc. Sans doute pareils jugements de valeur ont-ils toujours existé dans l'histoire déjà bien longue des discontinuités urbaines. Comme d'autres phénomènes urbains avant lui, le périurbain est l'objet de discours socialement et géographiquement situés ; sinon de discours de classe, du moins, pour paraphraser Michel Lussault, de discours de place¹⁶. Sans situer notre approche à rebours, dans une posture *bottom-up* ou d'*advocacy planning*, qui réserverait le discours

¹⁶ Michel Lussault, *De la lutte des classes à la lutte des places*, Paris, Grasset, 2009.

sur le périurbain à ceux qui auraient une soi-disant légitimité sociale à parler en son nom, il importe de neutraliser quelques-uns des biais qui alimentent les discours des élites prescriptrices sur les périphéries. Écrire l'histoire du périurbain, c'est écrire aussi une histoire des jugements de valeur et de leurs ancrages géographiques et générationnels.

La périurbanisation est plus qu'ailleurs une question de temporalités. Les lotissements vite posés sur des parcelles céréalières ne l'ont certes pas été au même tempo que le lent mitage des sorties de village, mais peuvent néanmoins se conjuguer à lui. Un lotissement qui était initialement périurbain peut ne plus l'être, rattrapé par la banlieue ou par la ville. Un grand ensemble des années soixante peut, lui, avoir conservé sa situation périurbaine originelle.

Le périurbain, c'est aussi de l'ancien : nombre de villages historiques pris dans la vague périurbaine sont investis, eux aussi, par des navetteurs qui réhabilitent l'habitat ancien. Celui-ci est dès lors objet de deux niveaux d'analyse historique : celui de son état initial, celui de sa sédimentation. Se pose à travers ce cas une question de méthode : par quelle strate historique aborder le périurbain ? Par la situation géographique initiale des espaces bâtis parvenus jusqu'à nous, ou par leur situation actuelle ? Suivant l'option retenue, ce ne sont pas les mêmes corpus qui seront construits. En tout cas, la notion de dénaturation y est moins pertinente qu'ailleurs. Appréhender l'état initial du bâti périurbain compte moins à notre avis que sa sédimentation et ses mutations, plus rapides que pour tous autres objets et espaces bâtis.

Se pose de même la question du devenir des monuments et des sites et paysages protégés, lorsque la périurbanisation les enveloppe progressivement. Les uns peuvent changer d'affectation, comme l'abbaye des Vaux-de-Cernay (Yvelines) devenu hôtellerie de charme et centre de séminaires, quand les autres voient se resserrer leur horizon, à l'instar des fermes du Hurepoix dans le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (Île-de-France)¹⁷ ou du domaine des Treilles à Tourtour (Var), construit par l'architecte Pierre Barbe et le paysagiste Henri Fisch entre 1960 et 1980, dont le rapport au grand paysage du massif des Maures est interrompu par l'étalement urbain de Draguignan en contrebas¹⁸.

Face à des espaces et territoires constitués d'objets dont la culture courante et nombre de discours scientifiques affirment et réitèrent l'anomie, l'historien d'architecture peut conclure que là ne sont pas ses objets. L'historiographie nous appelle cependant à la prudence. Longtemps l'histoire de l'architecture s'est-elle arrêtée à la Révolution, jugeant que le quantitatif – pour ne pas dire les vulgarités – du XIXe siècle heurtait sa distinction. L'entrée en patrimoine du XIXe et du premier XXe siècles survint au milieu des années 1970 et obligea les chercheurs à les étudier. Le second XXe siècle – celui de la Reconstruction et des grands ensembles – devint, lui, objet d'étude dès la fin des années 1980. Cette décennie vit aussi l'invention scientifique des faubourgs. Cela ne signifie pas que le périurbain doive mécaniquement suivre ses devanciers. Chaque champ nouveau a été ouvert à l'issue d'âpres débats culturels, mais il faut avouer que c'est souvent la valeur d'ancienneté au sens d'Aloïs Riegl¹⁹, voire la simple patine au sens le plus subjectif, qui emporte l'adhésion du public, celui-ci conduisant indirectement les scientifiques à s'en saisir.

Ainsi les Levittowns du Mesnil-Saint-Denis (Yvelines, 1965), de Lésigny (Seine-et-Marne, 1968), d'Élancourt-Maurepas (Yvelines, 1969) et de Mennecy (Essonne, 1970), ont-elles fait l'objet

¹⁷ En 2008, près de 10 % des communes périurbaines appartenaient à un parc régional et plus d'un tiers des communes de ces parcs était périurbaines. Éric Charmes, *op. cit.*, p. 26.

¹⁸ Jean-Baptiste Minnaert, « Une vision, un héritage, un devenir », dans Maryvonne de Saint Pulgent (dir.), *La Fondation des Treilles*, Paris, Tourtour, Fondation des Treilles, 2010, p. 52-65. Le domaine des Treilles est inscrit au titre des monuments historiques depuis 2009.

¹⁹ Aloïs Riegl, *Le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse*, 1903, Paris, Éditions du Seuil, 1984.

d'études d'histoire de l'architecture seulement au début des années 2000²⁰. Les Villagexpo comme ceux de Saint-Michel-sur-Orge (1966) ou de Saint-Herblain (1968), sont aussi de jeunes objets d'histoire²¹. À partir de 2005, Éric Alonzo étudie les giratoires et la voirie comme objets d'histoire de l'architecture²². Ces trois exemples ne sont pas isolés : par pans disparates, mais convergents, le périurbain entre depuis quinze ans dans les corpus d'histoire de l'architecture.

Il est symptomatique que ces travaux commencent d'arriver à connaissance à partir des années 2000, quand la périurbanisation, en Europe au moins, est à un tournant. La loi SRU (2000), les Grenelle environnement (2007-2010), la Convention européenne sur les paysages, dite de Florence (2000), la Charte de Leipzig sur la ville européenne durable (2007)²³ : nombreux sont les textes nationaux et européens qui imposent ou prescrivent de limiter l'étalement. La culture populaire et la culture savante, que ce soit pour porter un jugement moral, pour ouvrir un espace poétique ou pour construire des connaissances solides et fines, traitent des franges urbaines et des espaces périurbains de manière de plus en plus récurrente. Cela débouche sur la réalisation de documentaires comme celui de Sydney Jézéquel sur Goussainville²⁴, de longs métrages²⁵, d'œuvres méditatives comme *La France de Raymond Depardon* en 2010²⁶, ou sur des polémiques journalistiques comme le numéro de *Télérama* « Comment la France est devenue moche » la même année²⁷.

Les images dénonciatrices publiées dans *Télérama* montrent-elles de l'actuel ou du révolu ? Elles relèvent du révolu non par ce qu'elles montrent, qui reste actuel, mais par le regard qu'elles portent : un jugement esthétique et moral, selon nous daté, sur des laideurs que l'hebdomadaire érige – légitimement ou non, là n'est pas notre affaire – en un scandale qui appelle la réponse du goût et du droit, la prise de conscience des citoyens, des acteurs économiques et des élus. Il suffit de relire *Le Tableau de Paris* de Louis-Sébastien Mercier pour situer les discours sur les laideurs périphériques dans une longue tradition historique²⁸. La banalité des architectures et la vulgarité des affiches et de la signalétique, ici vilipendées, seront, en d'autres contextes géographiques et culturels, érigées au contraire en paradigmes de l'urbanité : Times Square à New York, le Strip de Las Vegas, le quartier d'Akihabara à Tokyo déclinent les mêmes trivialités publicitaires, signalétiques et architecturales, mais à une intensité incommensurablement supérieure, et surtout dans un contexte de centralité qui les prédispose à les rendre recevables et même fascinantes, comme en témoignent les photographies et les long-métrages qui les prennent pour cadres ou pour sujets²⁹.

²⁰ Isabelle Gournay, « Levitt France et la banlieue à l'américaine : premier bilan », *Histoire urbaine*, 2002/1.5. Le service Patrimoine et Inventaire Île-de-France mène actuellement une étude sur la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines et traite de facto la question périurbaine.

²¹ Anne Bossé, Marie-Laure Guennoc, *Villagexpo, un collectif horizontal*, Grâne, Creaphis, 2013. Ce travail est le fait d'architectes géographes, preuve de la féconde porosité entre sciences humaines sur la question.

²² Éric Alonzo, *Du rond-point au giratoire*, Marseille, Parenthèses, 2005.

²³ Charte de Leipzig sur la ville européenne durable, 24 mai 2007.

www.diplomatie.gouv.fr/fr/sites/odysee.../25/Charte_Leipzig_Fr.pdf, consulté le 26 février 2015.

²⁴ Sydney Jézéquel, *Naissance d'une banlieue, mort d'un village, trois histoires d'urbanisation*, 66 minutes, Les Films Roger Leenhardt, 2000.

²⁵ Évoquons, entre autres, *American Beauty* de Sam Mendes (1999), *Dog Days* d'Ulrich Seidl (2001), *Le Grand soir* de Benoît Delépine et Gustave Kervern (2012) ou *La Vie domestique* d'Elisabeth Czajka (2103).

²⁶ Raymond Depardon, Bruno Racine, *La France de Raymond Depardon*, catalogue d'exposition, Bibliothèque nationale de France, Paris, 30 septembre 2010-9 janvier 2011, Paris, Bibliothèque nationale de France, Éditions du Seuil, 2010.

²⁷ Xavier de Jarcy, Vincent Rémy, « Comment la France est devenue moche », *Télérama*, 13 février 2010, actualisé le 9 août 2013. telerama.fr, consulté le 2 février 2015.

²⁸ Louis-Sébastien Mercier, *Le Tableau de Paris*, 1781, Paris, Mercure de France, 1994, 2 vol.

²⁹ Nous ne citerons ici que le très populaire *Lost in Translation*, long-métrage de Sofia Coppola (2003), dont l'histoire se déroule dans le centre de Tokyo.

Les représentations discriminent toujours des périmètres, qu'ils soient topographiques, ou aussi culturels et esthétiques : tel lieu, et non tel autre, doit ressembler à ceci, et non à cela. Le procès intenté implicitement aux laideurs périurbaines repose sur le fait que la signalétique et la banalité architecturale contaminent un territoire préjugé bucolique ou pittoresque, conforme à ce que le citadin-prescripteur, saturé de signalétique chez lui en centre-ville, attend de « sa » nature. Nous avons là affaire à un rapport centre-périphérie quasiment néo-colonialiste, mais, plus profondément, à l'historicité de notre regard.

Depuis les travaux que Robert Venturi mena sur Las Vegas à la fin des années 1960, l'espace métropolitain glorifié de signes et de symboles et, avec lui, l'espace périurbain infecté de signes et de symboles, sont devenus, l'un et l'autre, les lieux d'une modernité non-élitiste, qui contredit la modernité savante érigée en doxa par les fonctionnalistes à partir des années 1920. En digne héritier des rapports entre ville et campagne définis par les Lumières, le fonctionnalisme du milieu du XXe siècle a fixé ce que doivent être, pour toujours, la bonne cité et la bonne nature : des espaces où la plastique poétique de l'architecture dialogue avec une verdure sacralisée, au moyen de dispositifs fonctionnels et formels finement designés, comme le montrent les nombreux projets de Le Corbusier. En regard de cette doxa, la périurbanisation a eu tôt fait d'être considérée comme une croûte infâme qui dévore tant la nature que la culture. Qu'elle soit mitages ou plaques, la périurbanisation mixerait un bâti qui n'aurait rien de moderniste avec une signalétique qui serait étrangère à tout rudiment de design. Deux cultures de l'espace se sont affrontées et cet affrontement perdure en notre culture visuelle. Ici encore, il importe moins d'aimer ou de condamner que de comprendre, en l'occurrence les cycles historiques de la construction de notre regard.

4° Non concordance des lieux

Faibles sont les chances que les définitions du périurbain consacrées en d'autres disciplines soient toujours homothétiques à des spécificités de formes bâties. Cela place l'approche visuelle des historiens d'architecture en fécond porte-à-faux avec les approches des géographes, notamment.

Au demeurant, les dynamiques de périurbanisation ne concernent pas que les périphéries. L'étalement est la part centrifuge d'une redistribution générale des fonctions économiques et symboliques des villes aux XXe et XXIe siècles, à laquelle sont aussi soumis les villes-centres et leurs cœurs historiques. Les extensions périurbaines se sont d'autant plus facilement développées que le maillage routier qui s'accélère à partir des années 1960 généralise les contournements de villes anciennes. Ces contournements deviennent les artères de la périurbanisation, tant par l'implantation extra-muros de grands équipements publics comme les hôpitaux ou les cités administratives, que les grands ensembles puis la rurbanisation pavillonnaire et les hypermarchés. En retour, la logique de franchisation touche aussi les centres historiques qui, sectorisés par le moyen des Plans de sauvegarde et de mise en valeur³⁰ puis des ZPPAUP/AVAP³¹, se périurbanisent par l'évolution rapide de leur offre commerciale, suivant cette logique, désormais prééminente, du *shopping* qu'analyse Rem Koolhaas³². En ce sens, travailler sur le périurbain ne

³⁰ Les PSMV ont été créés en vertu de la loi dite « Malraux » sur les secteurs sauvegardés de 1962.

³¹ Les Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ont été créées par la loi de décentralisation de 1983 puis par la loi Paysages de 1993. Les Aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine ont été créées par la loi de 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite Grenelle II.

³² Rem Koolhaas, Harvard project on the city, Stefano Boeri, Multiplicity, Sanford Kwinter, Nadia Tazi, Hans Ulrich Obrist, *Mutations*, catalogue d'exposition, Bordeaux, Entrepôt/Arc en Rêve Centre d'architecture, du 24 novembre 2000 au 25 mars 2001, Bordeaux, Arc en rêve Centre d'architecture, ACTAR, Barcelone, 2000. Voir aussi Jean-Baptiste Minnaert, « Le Mouvement moderne, le patrimoine et la figure des idéaux changeants », dans Myriam Bacha (dir.), *Architectures au Maghreb (XIXe-XXe siècles)*.

peut se pleinement concevoir que si l'on connecte puissamment la méthode de son analyse aux dynamiques d'urbanisation des villes-centres.

Pour ce qui concerne son chapitre résidentiel, le périurbain s'étend par plaques de lotissements souvent posées sur de larges parcelles agricoles ou d'anciens parcs. Il s'étend aussi par mitage des voiries et tissus anciens, notamment aux sorties de villages ou à proximité des gares de chemin de fer. Dans les deux cas, la mutation des parcelles et le basculement des paysages apparaissent anarchiques, ce qui rendrait de facto le processus critiquable. Bien sûr, les facteurs fonciers, financiers et autres qui déterminent ces mutations sont parfaitement normés par le prosaïque fonctionnement du droit, mais sur cette tendance lourde, inaudibles sont les *story-tellings* architecturales qui trop souvent se limitent à conter les heurs et malheurs des politiques d'urbanisme, tant et si bien que les nappes de pavillonnaires, dépourvues de la caution de tout démiurge, paraissent au mieux invisibles, au pire ignobles au sens étymologique du terme.

Les extensions périurbaines s'inscrivent pleinement dans les sectorisations déterminées par le droit de l'urbanisme, en particulier les POS puis les PLU³³. Ainsi les délimitations des zones d'habitation ou des zones d'activités, par exemple, qui y déterminent les droits à construire entraînent-elles sur le territoire la création de plaques, ici pavillonnaires, là tertiaires voire secondaires, cantonnées par des réseaux, ici ferroviaires, là autoroutiers, si ce n'est électriques et aéronautiques. Depuis les écrits de Reinhard Baumeister³⁴ dans les années 1870, en passant par la *Charte d'Athènes* de Le Corbusier en 1942³⁵ et par les principes d'aménagement automobile du rapport Buchanan de 1963³⁶, jusque dans les lois ultérieures d'urbanisme occidentales, les théories de l'urbanisme ont construit une dialectique entre espace constaté et espace voulu, débouchant sur une pratique de juxtaposition de zones fonctionnelles délimitées par le droit : à telles zones la prédominance résidentielle, à telle autre industrielle, ou commerciale, ou naturelle, avec des panachages, calibrés eux-mêmes. Même si, aujourd'hui, la doxa urbaine tempère les approches excessivement sectorisées, les documents d'urbanisme français actuels (PLU, SCOT³⁷, etc.) et la plupart des réglementations d'urbanisme dans le monde restent des outils de zonage, ne serait-ce qu'à cause de dispositions sociales et fonctionnelles que ces documents ont pour fonction de spatialiser par le moyen du droit.

Les géographes et les urbanistes ont parlé de « troisième couronne » à propos de la localisation du périurbain, ce qui est encore très majoritairement vrai. Se multiplient néanmoins les cas de situations périurbaines qui n'entrent pas dans une logique aréolaire, celui de la périurbanisation du centre de Detroit étant l'un des plus connus. Il est probable qu'à l'avenir les cas de périurbanisation vont se découpler de cet ancrage aréolaire premier et amener progressivement les chercheurs à penser le phénomène autrement que par le tropisme de la périphérie. Certes, la périurbanisation n'existe qu'en rapport avec tout le reste, mais gageons qu'elle sera de moins en moins lue comme phénomène centrifuge à des centralités historiques, et de plus en plus comme phénomène issu d'un urbanisme radioconcentrique polycentrique générant de plus en plus ses propres centralités. Aussi importe-t-il de recaler le regard, afin de dépasser les notions de

Réinvention du patrimoine, Tours, Tunis, Presses Universitaires François Rabelais, Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain, 2011, p. 301-314.

³³ Créés par la loi Solidarité renouvellement urbain de 2000, les Plans locaux d'urbanisme se substituent aux Plans d'occupation des sols créés par la Loi d'orientation foncière de 1967.

³⁴ Reinhard Baumeister, *Stadterweiterungen in technischer, baupolizeilicher und Wirtschaftlicher Beziehung*, Berlin, 1876.

³⁵ Le Corbusier, *La Charte d'Athènes*, 1942, Paris, Éditions de Minuit, 1957.

³⁶ Colin Douglas Buchanan, *Traffic in Towns. A Study of the Long Term Problems of Traffic in Urban Areas*, Londres, Her's Majesty Stationery Office, 1963.

³⁷ Succédant aux Schémas directeurs de l'aménagement et de l'urbanisme (SDAU) de la Loi d'orientation foncière de 1967 et aux Schémas directeurs de la loi de décentralisation de 1983, les Schémas de cohérence territoriale ont été créés par la loi SRU de 2000.

périmètre, de seuil ou de rupture – qui sont effectives et actives dans les villes d'aujourd'hui – et de penser l'urbain comme un phénomène continu embrassant tout le territoire d'où émerge, çà et là, des centralités intenses, celles-ci n'étant pas nécessairement les plus anciennes, à l'instar des *edge cities*. Cela pose assurément les questions de l'échelle des périmètres d'étude et des focales à choisir : de près, la périurbanisation est arythmique, de loin elle est continue.

La sectorisation touche aussi les espaces dits naturels qui, jusqu'à la fin du XIXe siècle, étaient la variable d'ajustement de l'extension urbaine³⁸. Aujourd'hui cernés – voire transformés par des fonctions nouvelles comme golfs, bases de loisirs ou parcs à thèmes –, les espaces céréaliers, les forêts, les vallées, les lacs, les littoraux ou les flancs de montagne deviennent de facto une case de l'échiquier. Autrefois constitués d'étendues, ces espaces deviennent insulaires, ce contre quoi au demeurant lutte la notion de trame verte et bleue mise en œuvre dans les lois Grenelle Environnement I et II (2009 et 2010).

Dans le même ordre d'idées, le rural est à lire comme du périurbain lointain. Les espaces ruraux se périurbanisent, morphologiquement, par implantations pavillonnaires diffuses ou en lotissements. Le bâti rural ancien se périurbanise aussi par l'adoption de modes de vie urbains par les ruraux en leurs logis anciens, réhabilités ou non. Le bâti rural ancien se périurbanise aussi par l'installation de citadins, villégiateurs puis éventuellement navetteurs, qui réhabilitent leur logis et gentrifient leur commune. Dès le second tiers du XIXe siècle, le rural s'était périurbanisé avec le développement du phénomène balnéaire et avec celui, connexe, de la villégiature.

D'innombrables villas et chalets ont ainsi été semées depuis cent-cinquante ans sur les territoires ruraux, littoraux et montagnards. L'implantation de logements sociaux collectifs ou individuels en milieu rural est un autre marqueur de cette périurbanisation lointaine³⁹. Dans ce cas aussi, la dimension aréolaire du phénomène est assurément pertinente, mais elle est d'être seule en jeu.

Les autoroutes et les rocade, les supermarchés et les équipements publics nouveaux posent sur le territoire une nouvelle strate de réseaux qui satellise et reconfigure les réseaux des strates précédentes. Ces processus procèdent des logiques économiques de la mondialisation, contre lesquelles il serait vain de s'insurger, mais avec lesquelles au contraire il importe de composer avec intelligence, voire de ruser, tant sur le registre des projets de développement des territoires mis en œuvre par les responsables politiques, qu'au niveau scientifique des enquêtes de l'Inventaire.

Certes, toute recherche scientifique est limitée par des impératifs opérationnels et topographiques qui tendent à circonscrire plus ou moins artificiellement les questionnements. Mais un objet de recherche est toujours lié à des phénomènes qui le débordent, dans l'espace comme dans le temps. Il est possible d'enrichir une étude limitée en son périmètre par une méthode plus intuitive – plus liée aussi aux autres métiers des territoires –, qu'on pourrait qualifier de multi-échelles⁴⁰.

³⁸ Ils le sont toujours en Guyane où la forêt équatoriale est largement entamée par l'urbanisation dans une bande de trente-cinq kilomètres à partir de la côte. Conversation avec Éric Marcon, UMR EcoFog, Kourou, avril 2013.

³⁹ Yannick Sencébé, « Le logement social dans un pays rural sous influence urbaine : une forme hybride du périurbain », *Norôis*, « *Vivre les espaces périurbains* », en ligne depuis le 1^{er} décembre 2009, n° 205, 2007, <http://norois.revues.org/1226>, pp. 11-22, consulté le 31 octobre 2013.

⁴⁰ Cela a été l'approche de Bénédicte Renaud-Morand dans son étude sur les villes d'Auvergne. Bénédicte Renaud-Morand, sous la direction scientifique de Delphine Renault-Jousseau, *Les Villes en Auvergne. Fragments choisis*, Cahier du patrimoine n° 109, Lyon, Lieux-Dits, 2014.

5° Périurbains d'aujourd'hui, périurbains d'hier

Risquons l'hypothèse que tous les espaces bâtis situés aujourd'hui ou autrefois à portée de navettage depuis des villes-centres dans un sens historique large, sont périurbains, quelles qu'en soient les époques de constitution : villas gallo-romaines, abbayes médiévales, résidences nobiliaires du XVIe au XVIIIe siècles, cités balnéaires des XIXe et XXe, lotissements défectueux de l'entre-deux-guerres. Belle mais provocatrice, cette hypothèse dépend premièrement de ce que l'on entend par navettage. Son sens pourrait être l'objet d'étirements excessifs, aussi tenterons-nous pour le moment de synchroniser le phénomène à l'histoire des transports mécanisés : non plus seulement l'automobile à partir de la seconde moitié du XXe siècle, mais aussi le chemin de fer dès le second tiers du XIXe.

Cette acception a l'avantage de décalquer les territoires périurbains sur l'espace de corpus bien connus des historiens d'architecture. C'est, comme on l'a vu plus haut, le cas de la villégiature des périphéries de villes à l'époque contemporaine, conditionnée par le développement des chemins de fer (autour de Paris : Maisons-Laffitte, Le Vésinet, Élisabethville, parmi d'innombrables exemples), qui est architecturalement couplée au balnéaire (Trouville-Deauville, Arcachon, Vichy, Côte d'Azur, etc.), étudié lui aussi depuis plus de trente ans par l'Inventaire. Phénomène de bord de ville, la villégiature et le balnéaire peuvent servir à leur tour de porte-greffe à la périurbanisation, lorsque l'étalement des villes-centres vient à les tangenter⁴¹.

Les lotissements défectueux, eux aussi, relèveraient d'une périurbanisation avant la lettre, à l'instar du cas bien connu de Goussainville, construit à partir de 1923 sur des étendues céréalières, près de la ligne ferroviaire menant à Paris-Gare du Nord. Par ailleurs, nos sondages effectués dans le PNR de la Haute-Vallée de Chevreuse montrent que le semis pavillonnaire y remonte aux années 1920, quand la seule connexion rapide à Paris était ferroviaire.

Il y a sur cette question un **atelier à mettre en place** (voir IVe partie), avec des chercheurs d'autres sciences de l'homme et de la société, afin de savoir jusqu'où le curseur sémantique et chronologique peut être raisonnablement repoussé. Cette réflexion constituerait un apport important de l'histoire de l'architecture et de l'Inventaire à l'historiographie pluridisciplinaire du périurbain.

6° Il n'y a pas d'architecture périurbaine

Les disponibilités foncières et l'histoire même du foncier impliquent de significatives ruptures morphologiques et fonctionnelles entre villes-centres et périurbain et, plus encore, dans le périurbain lui-même. En revanche, les types architecturaux visibles dans les espaces périurbains se retrouvent peu ou prou partout ailleurs.

Les Levittowns, spécifiques au périurbain par leur étendue et le dégagement de leurs horizons, ont été rapidement copiées et transposées en situation suburbaine. Autre exemple déstabilisant : même dans le cadre d'opérations étroitement planifiées par l'État comme les neuf villes nouvelles françaises lancées dans les années 1960, la forme du vaste lotissement pavillonnaire périurbain y est souvent reproduite délibérément. Ainsi les deux lotissements que Levitt & Sons a réalisés à Élancourt-Maurepas (1969) ont-ils été inclus dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-

⁴¹ Un cas intéressant est celui du domaine Saint-François-d'Assise à La Celle-Saint-Cloud (Yvelines ; Sonrel, Guibert et Duthilleul architectes, 1951-1954). Un château néo-Renaissance bâti à la fin du XIXe siècle sur les hauteurs d'un village francilien, a vu son vaste parc transformé après-guerre en *gated community* pour cadres supérieurs. En situation périurbaine à l'époque de sa construction, celle-ci est prise aujourd'hui dans la maille suburbaine de l'Ouest parisien.

Yvelines⁴². Certes, la création des villes nouvelles est simultanée à la politique d'accès à la propriété individuelle dont les lotissements périurbains sont l'issue la plus visible. Il est par conséquent normal que les deux dynamiques s'interpénètrent plus qu'elles ne s'opposent.

En revanche, le *New Urbanism*⁴³ qui s'est assigné la mission de produire une densité urbaine plus acceptable par le moyen de formes architecturales traditionnelles, investit, depuis les années 1990, les banlieues autant que les franges périurbaines, comme le montrent le nouveau centre-ville du Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine ; Spoerry, Bohl, Breitman, architectes, 1991-2005) et Val d'Europe, secteur IV de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée (Epafrance, The Walt Disney Company, collectivités locales, 1987-en cours). La première opération s'élève en situation suburbaine, la seconde s'étend en situation périurbaine ; leurs densités, leurs volumes bâtis, leurs types architecturaux sont comparables.

Les centres commerciaux ne changent pas radicalement de fonction suivant leur implantation (centrale, suburbaine ou périurbaine), juste d'échelle et de forme apparente. Les marques qui essaient sur le planisphère modulent assez peu leur expression spatiale et leur signalétique, qu'elles s'implantent dans le tout nouveau Hamad International Airport (Doha, Qatar, 2014) ou dans l'ancien centre commercial de Vélizy 2-Villacoublay (Yvelines, 1972). Extérieurement et dans les galeries intérieures, les volumes et matériaux relèvent de ce que Venturi appelle le hangar décoré. Les centres commerciaux déploient des modénatures et des revêtements dont la variabilité est moins géographique que chronologique : le renouvellement des matériaux de surface, de la signalétique et des aménités y est en effet rapide. Intérieurement, c'est-à-dire dans les boutiques et les magasins, règnent en maître l'internationalisation du design des marques, mais, ici encore, suivant les cycles rapides du renouvellement.

Même un pavillon ne montrera pas les mêmes parties suivant sa situation urbanistique. Aligné parallèlement à la rue et devancé du court jardin de sa petite parcelle banlieusarde, le pavillon offrira frontalement sa façade à la vision depuis la rue. Reculé au centre d'une plus vaste parcelle de lotissement périurbain, positionné de profil ou de biais par rapport à la raquette d'accès, il pourra ne révéler depuis l'espace public qu'un pignon aveugle éventuellement devancé d'une haute haie de thuyas, également aveugle. L'architecture peut être rigoureusement la même, mais l'échelle foncière et la géométrie d'implantation la montreront sous un jour différent.

Enfin, au risque de paraître provocateur, y a-t-il une différence de fonction sociale, ou juste d'échelle spatiale et de type architectural, entre les *gated communities* périurbaines si décriées, et de très centraux immeubles haussmanniens à digicodes, où vivent la plupart des élites contemporaines du périurbain ?

7° Paysages périurbains ; le révélateur photographique

On pourrait faire un procès en téléologie à l'Inventaire général du *patrimoine* culturel, qui préjugerait du statut patrimonial de ses objets d'étude, ne serait-ce que par sa dénomination institutionnelle. En toute logique, ce n'est qu'après l'enquête scientifique qu'un objet peut se voir attribuer un statut patrimonial éventuel. Or les objets et espaces du périurbain sont très loin d'être tous promis à une patrimonialisation quelconque, d'où cette légitime interrogation de bien des interlocuteurs de l'Inventaire pour qui vouloir « patrimonialiser du périurbain » compliquerait des débats déjà passablement dogmatiques. Heureusement, la question se pose rarement en ces termes. A contrario, loin de demeurer partout un sous-produit de l'urbain, le périurbain gagne çà

⁴² Nous remercions Emmanuelle Philippe, conservateur du patrimoine, Direction Patrimoines et Inventaire d'Île-de-France, d'avoir soumis ce cas à notre attention.

⁴³ Le *New Urbanism* ou urbanisme néo-traditionnel, eut pour prototype français Port-Grimaud (Var ; 1965-2002, François Spoerry architecte), labellisé Patrimoine XXe siècle en 2002.

et là sa pérennité physique et culturelle, très souvent grâce à l'efficacité préservatrice d'habitants pavillonnaires qui veillent jalousement sur leur patrimoine, immobilier.

La question des rapports entre périurbain et patrimoine est variablement épineuse. La gestion d'objets et de paysages patrimonialisés *en* périurbain consiste à optimiser leur insertion dans l'*urban sprawl*, tant au moyen des méthodes et des lois patrimoniales existantes qu'éventuellement avec des méthodes nouvelles. La patrimonialisation du bâti et des paysages *du* périurbain reste à construire, si tant est qu'elle s'avère opportune. Celle du bâti n'est pas méthodologiquement et juridiquement plus ardue qu'ailleurs, sauf pour ce qui concerne la prise en compte – paysagère – de ses abords. La construction patrimoniale du paysage périurbain, en revanche, ne va pas de soi.

En vertu de la Convention de Florence (2000), le paysage est « une partie de territoire tel que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations »⁴⁴. La Charte de Leipzig (2007) stipule, elle, que l'étalement urbain nuit à la qualité de l'environnement et du fonctionnement économique européens. Appréhender la périurbanisation à l'échelle paysagère commence cependant par la précaution de ne pas prendre parti pour le paysage contre la périurbanisation.

Il importe effectivement de distinguer territoire et paysage, comme y invite André Corboz⁴⁵. Le territoire est d'emblée une invention de l'homme qui le fait interagir avec la carte à des fins politiques, militaires, économiques et techniques. Le paysage est à l'intérieur du territoire comme une invention seconde. Le territoire se perçoit par la vision verticale que permettent la carte et les photographies satellites ; le paysage, lui, n'est perceptible horizontalement, à hauteur d'homme ou de biais, lorsque l'homme se place au sommet d'un belvédère⁴⁶. Entre le pays (au sens de terre du paysan) et le paysage, comme Alain Roger, lui, les hiérarchise, il y a l'épaisseur d'une prise de conscience, esthétique, par le moyen de la vision ; l'épaisseur d'une représentation⁴⁷.

Depuis plus de trente ans, la littérature⁴⁸, le cinéma⁴⁹, les documentaires et les spots publicitaires, toute la culture visuelle, populaire ou non, est travaillée par les paysages périurbains : horizons agricoles, forestiers, industriels, aéroportuaires et urbains, lignes ferroviaires et haute-tension, autoroutes et ronds-points jardinés kitsch, signalétique routière et commerciale, parkings et supermarchés, zones d'activités scandées de restaurants franchisés, silos et délaissés en tous genres, nappes pavillonnaires et parcs soignés ; tout cela sillonné par des citoyens sidérés ou, c'est selon, par de béats contribuables. L'invention du paysage périurbain se nourrit de nombreuses pratiques (architecture, urbanisme, paysagisme, aménagement, action politique) et de plusieurs disciplines universitaires, en particulier l'histoire de l'art, l'esthétique et la géographie⁵⁰. Même aussi vide d'artefacts que les solitudes martiennes photographiées par des rovers robotisés, le paysage est toujours culturel, car il présuppose un sujet qui projette une image mentale sur un territoire perçu, par une opération cognitive conjuguant la vision et la mémoire, donc la culture.

⁴⁴ Convention européenne du paysage, dite Convention de Florence, Conseil de l'Europe, 20 octobre 2000, <http://conventions.coe.int/Treaty/fr/Treaties/Html/176.htm>, consulté le 18 février 2015.

⁴⁵ André Corboz, « Le territoire comme palimpseste », *Diogenes*, n° 121, janvier-mars 1983, p. 14-35. Voir aussi André Corboz, *Le territoire comme palimpseste et autres essais*, Besançon, les Éditions de l'Imprimeur, 2001.

⁴⁶ « Agencement matériel d'espace – naturel et social – en tant qu'il est appréhendé visuellement, de manière horizontale ou oblique, par un observateur. Représentation située, le paysage articule plusieurs plans, permettant l'identification des objets contenus et comprend une dimension esthétique. » Michel Lussault, Jacques Lévy (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003.

⁴⁷ Alain Roger, *Court traité du paysage*, Paris, Gallimard, 1997.

⁴⁸ Olivier Adam, *Les Lisières*, Paris, Flammarion, 2012.

⁴⁹ Voir les longs-métrages mentionnés plus haut.

⁵⁰ *Vers la prise en compte des paysages culturels dans le cadre d'opérations d'Inventaire général du patrimoine culturel*, séminaire-atelier de Villefavard-en-Limousin, ministère de la Culture et de la Communication, Mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel, 29 mai-1^{er} juin 2012.

Les historiens d'art se saisissent spontanément du paysage, car c'est un genre pictural depuis six siècles. Le paysage périurbain s'appréhenderait plutôt dans le déplacement, ce qui incite l'érudite à relire Kevin Lynch⁵¹, Robert Venturi⁵², Reyner Banham⁵³, David Mangin⁵⁴, Rem Koolhaas⁵⁵ ou Marc Desportes⁵⁶. En histoire de l'art, la photographie en reste cependant le médium privilégié, car les vecteurs premiers de connaissance y sont encore le livre illustré et l'exposition. Pour qui le paysage périurbain reste taré de déficit esthétique, le photographe est le mentor obligé. Qu'on évoque Ed Ruscha⁵⁷, Robert Adams⁵⁸, la mission Datar⁵⁹, les travaux d'Édith Roux⁶⁰ ou la production photographique des services d'Inventaire⁶¹, le paysage périurbain est advenu à sa majorité. Le révélateur photographique, l'épiphanie artistique l'ont fait devenir objet d'histoire de l'architecture – et d'histoire de la photographie⁶².

La photographie, le plus souvent clichée à hauteur d'homme, fait partie du carnet de voyage de l'historien. Comme le rappelle Bénédicte Renaud-Morand dans un récent ouvrage sur les villes d'Auvergne, Marcel Poète comme Walter Benjamin ont conditionné la légitimité de l'historien au fait qu'il soit bon piéton⁶³. L'intérêt à regarder le paysage périurbain n'est sans doute pas prioritairement d'y repérer ce qui pourrait faire patrimoine, mais d'y saisir les interrelations entre le banal et l'exceptionnel, le petit et le grand, le proche et le lointain, le mobile et l'immobile, le temps court et le temps long, le matériel et l'immatériel et, si l'on suit Bruno Latour, l'humain et le non-humain⁶⁴.

« À qui donc, sinon aux impressionnistes, devons-nous ces admirables brouillards fauves, qui se glissent dans nos rues, estompent les becs de gaz, et transforment les maisons en ombres monstrueuses ? [...] Qu'est-ce en effet que la nature ? Ce n'est pas une mère féconde qui nous a enfantés, mais bien une création de notre cerveau ; c'est notre intelligence qui lui donne la vie. Les choses sont parce que nous les voyons, et la réceptivité aussi bien que la forme de notre vision dépendent des arts qui nous ont influencés. [...] De nos jours, les gens voient des brouillards, non parce qu'il y a des brouillards, mais parce peintres et poètes leur ont appris le

⁵¹ Kevin Lynch, *The Image of the City*, 1960, tra. fra. *L'Image de la cité*, Paris, Dunod, 1999.

⁵² Robert Venturi, Denise Scott Brown, Steven Izenour, *Learning from Las Vegas*, 1972, tra. fra. *L'Enseignement de Las Vegas ou le symbolisme oublié de la forme architecturale*, Bruxelles, Mardaga, 1978.

⁵³ Reyner Banham, *Los Angeles : the Architecture of four Ecologies*, 1971, trad. fra. *Los Angeles*, Marseille, Éditions Parenthèses, 2008. Voir aussi le documentaire de Julian Cooper, *Reyner Banham loves Los Angeles*, 52 minutes, BBC, 1972.

⁵⁴ David Mangin, *La Ville franchisée, formes et structures de la ville contemporaine*, Paris, Éditions de la Villette, 2004.

⁵⁵ Rem Koolhaas, Bruce Mau, Office for Metropolitan Architecture, *Small, Medium, Large, Extra-large*, Cologne, Evergreen, Taschen, 1997.

⁵⁶ Marc Desportes, *Paysages en mouvement*, Paris, Gallimard, 2005.

⁵⁷ Ed Ruscha, *Twenty-six Gasoline Stations*, Alhambra (CA), National Excelsior Press, 1963. Voir le colloque *Ed Ruscha : History*, sous la direction de Benoît Buquet, Larisa Dryansky et Jean-Pierre Criqui, Paris, Centre Georges Pompidou/Tours, InTRu, Université François-Rabelais, mars 2015, actes à paraître.

⁵⁸ Voir l'exposition au Jeu de Paume, Paris, 2014. Voir aussi Robert Adams, *What can we believe where ? Photographs of the American West*, New Haven (Conn.), Yale University Press, 2010.

⁵⁹ Raphaële Bertho, « Du territoire au paysage, la Mission photographique de la DATAR et l'Observatoire photographique du paysage », *Photographier le territoire*, actes de la journée d'étude du 2 décembre 2008, Service de l'Inventaire du Patrimoine culturel de la Région Île-de-France, Paris, Somogy, 2009, p. 109-117.

⁶⁰ <http://edithroux.fr>

⁶¹ Stéphane Asseline, Philippe Ayrault, Laurent Kruszyk, Jean-Bernard Vialles, introduction de Philippe Ayrault, *Paysages d'Île-de-France. Persistances/mutations*, catalogue d'exposition de la Semaine des patrimoines d'Île-de-France, 15-21 septembre 2012, Conseil régional d'Île-de-France, 2012.

⁶² Voir les textes de Benoît de Geyer, d'Édith Roux et de Philippe Ayrault, dans Jean-Baptiste Minnaert, Philippe Vergain, Isabelle Barbedor (dir.), *Périurbains, territoires, réseaux et temporalités*, op. cit.

⁶³ Bénédicte Renaud-Morand, *Les Villes en Auvergne*, op. cit.

⁶⁴ Bruno Latour, *Changer de société. Refaire de la Sociologie*, Paris, La Découverte, 2006.

charme mystérieux de tels effets. Sans doute y eut-il à Londres des brouillards depuis des siècles. C'est infiniment probable, mais personne ne les voyait, de sorte que nous n'en savions rien. Ils n'eurent pas d'existence tant que l'art ne les eut pas inventés. »⁶⁵

Ces lignes d'Oscar Wilde restées célèbres, citées par Alain Roger dans son *Court traité du paysage*, permettent d'ouvrir la réflexion sur ce que ce dernier dénomme la révolution copernicienne de l'esthétique. Alain Roger rappelle, après Charles Baudelaire, que le visible est tel parce qu'il a été préalablement inventé, par l'art et, plus largement, par la culture. Il montre que le pays est transfiguré en paysage quand il est *artialisé, in situ* par les techniques du jardinier ou du paysagiste, *in visu* par l'épiphanie de la peinture ou de la poésie. Le périurbain ne fait pas exception à la règle : il est visible parce que des artistes et des écrivains l'ont donné à voir.

Certes, géographes ou sociologues ont travaillé sur le périurbain dès les années soixante, mais davantage sur les processus sociaux et les dynamiques spatiales dont il est le substrat, que sur les formes bâties en elles-mêmes. On pourrait dire en forçant le trait que le périurbain était regardé, mais qu'il n'a pas été vu. Les historiens d'art travaillent sur le visible. Ils ont vu la ville et ses périphéries dès lors que Turner, Monet, Caillebotte, Nadar, Marville, avant eux Guardi, Vermeer ou les auteurs des *Très riches heures du duc de Berry*, les ont visuellement inventées. Les historiens d'art voient aujourd'hui le périurbain parce que les documentaristes, les cinéastes, les photographes surtout, et les romanciers, en font le lieu de leur méditation. D'objet de spéculation plastique pour les artistes, il devient tôt ou tard objet de recherche scientifique pour l'historien d'art. Un historien d'architecture peut-il voir un espace urbain qui n'aurait pas été préalablement artialisé ? À notre avis c'est improbable.

Saisi à la seule échelle architecturale, le périurbain ne dit pas grand chose de lui-même car il est, comme on l'a vu, un phénomène irréductiblement contextuel, dont le fonds ne réside pas dans une échelle ni même dans un emboîtement d'échelles, mais plutôt dans une complexe et parfois aléatoire combinaison d'échelles différentes. C'est par champ large, éventuellement panoramique, pour tout dire paysager, que le périurbain se laisse comprendre. Ou par gros-plans, qu'on dira pittoresques, où se juxtaposent des motifs relevant d'échelles différentes.

Il a été longtemps reproché aux historiens d'architecture d'avoir cantonné leur réflexion à une histoire de l'innovation dont les sources se limitaient par trop à la presse architecturale. Cependant, dans celle-ci paraissent des photographies documentaires et/ou artistiques, qui permettent à l'objet architectural le plus contemporain, ou le moins vénérable, d'être mis en représentation, d'être par conséquent *distingué*, et, par le canal de l'opération historiographique, de devenir plus tard objet de recherche. Il en fut ainsi des ouvrages d'art métalliques du XIXe siècle et des silos céréaliers glorifiés par Le Corbusier dans sa revue *L'Esprit nouveau*, des échangeurs autoroutiers dans la presse américaine d'après-guerre, des casinos de Las Vegas analysés par Robert Venturi dans son *Learning from Las Vegas*, des grands ensembles de logements des Trente Glorieuses exaltés par le ministère de l'Équipement. Il n'en va pourtant guère ainsi du pavillonnaire et des infrastructures du périurbain aujourd'hui, car la presse architecturale en fait rarement ses sujets, sinon sur le mode de l'indignation ou de la dénonciation. Au demeurant, l'entrée en paysage du périurbain ne serait-elle pas l'un des signes de la mort du paysage ?⁶⁶ C'est ce que donneraient à comprendre les friches et fragments de territoire de la France saisis par les photographes de la mission Datar durant les années 1980, s'il n'y avait pas derrière ces images,

⁶⁵ Oscar Wilde, *Le déclin du mensonge*, dans *Œuvres*, Paris, Stock, 1977, 2 vol., vol. I, p. 307-308, cité dans Alain Roger, *op. cit.*, p. 13-14.

⁶⁶ François Dagognet (dir.), *Mort du paysage ? Philosophie et esthétique du paysage*, actes du colloque de Lyon, 1981, Seyssel, Champ vallon, 1982.

implicitement pensées comme filles rebelles de la mission héliographique de 1851, une intention, précisément, de réinventer le paysage⁶⁷.

La notion de paysage a dépassé le registre du beau pour atteindre à celui du sublime lorsque les peintres puis les photographes, les poètes et les romanciers, ont commencé de représenter ces lointains, auparavant jugés horribles et terrifiants, que sont la montagne, la mer, la forêt ou le désert. Le périurbain par sa laideur et son anomie supposées entrerait-il, lui aussi, dans la catégorie du sublime ? La question relève a priori de la provocation, mais les photographies de la mission Datar comme celles d'Édith Roux ou de Philippe Ayrault démontrent que le paysage périurbain peut bel et bien être sublime. Ce que nous souhaitons surtout exprimer, c'est que la figuration du périurbain appelle des catégories esthétiques qui renvoient inévitablement à des postures morales auxquelles les territoires et les espaces bâtis sont, en eux-mêmes, indifférents. Représenter le paysage périurbain, c'est le placer dans un ordre descriptif particulier, d'une autonomie relative, propre à la sensibilité de l'artiste et à ses questionnements, qui relève d'une forme de théorie avant la théorie. Lorsque les tâtonnements périurbains de l'historien d'architecture croisent l'artialisation *in visu* opérée par le photographe – que cette artialisation ait une visée artistique ou seulement documentaire –, un objet scientifique est engendré. Il naît tout armé, c'est-à-dire que le régime de vision instauré par le photographe alimentera le modèle démonstratif de l'historien. C'est dans l'interaction entre représentations photographiques et hypothèses scientifiques, que naît l'objet de recherche⁶⁸.

Les lois et les textes internationaux associent paysages naturels et paysages culturels, et tendent à confondre paysage et environnement. Les deux concepts ont des généalogies différentes, l'un n'est pas superposable à l'autre, comme le rappelle Alain Roger. L'environnement est un concept biologique et géologique, quand le paysage est un concept artistique et historique. Aussi est-il illusoire – en nos disciplines s'entend – d'intégrer à l'analyse des paysages périurbains les questions de biodiversité que, par exemple, préserveraient les jardins pavillonnaires, contrairement aux étendues céréalières alentour, qui seraient saturées de phosphates et de pesticides : un historien n'est pas un écologue, même si, bien sûr, les deux métiers ont tout intérêt à échanger leurs vues.

Certains paysages constitués (espaces naturels protégés, périmètres de monuments historiques, etc.) ont été bouleversés dans leurs équilibres esthétiques par le développement de lotissements pavillonnaires, de leurs équipements et de leurs dessertes. La périurbanisation détruit des paysages, mais elle en crée de nouveaux. La qualification du paysage périurbain – si tant est qu'elle soit admise par la société – viserait-elle à figer celui-ci dans une nouvelle figure patrimoniale ? Au nom de quoi la périurbanisation devrait-elle faire l'objet d'une pérennisation par ses paysages ? Bien sûr, la sous-planification ou la déshérence de certains espaces rurbains, zones d'activités, zones commerciales, sans parler de l'insertion des réseaux techniques ou de transports, posent la question concrète et urgente de meilleures pratiques paysagères. La connaissance n'aurait cependant pas ici d'implications régaliennes, mais en revanche des applications concrètes en terme d'aménagement, de valorisation ou de développement, à des échelles très variables, fondées sur le partage de la connaissance avec la multiplicité des acteurs du territoire, parmi lesquels les chercheurs de l'Inventaire se sont frayés une place.

Dans un **atelier sur le paysage périurbain** (voir IV^e partie) à créer dans la suite éventuelle du projet, il conviendrait de construire les rapports entre la notion de paysage et la périurbanisation. Comment lire le périurbain dans les paysages, comment lire les paysages dans le périurbain ? Cela

⁶⁷ Bernard Latarjet, Holger Trülzsch, *Paysages photographies. La Mission photographique de la DATAR, travaux en cours 1984/1985*, Paris, Hazan, 1985.

⁶⁸ Nous renvoyons ici à l'intervention de Philippe Ayrault, photographe au Service patrimoines et Inventaire Île-de-France, dans le séminaire « Subversions », InTRu, université François-Rabelais, Tours, mai 2014.

éclairera à nouveaux frais l'évolutivité de l'un et de l'autre. L'atelier aurait aussi pour objectif de cerner les possibilités d'informer en amont les projets d'aménagement et de paysagement, et plus largement les projets de développement des territoires, au moyen des connaissances historiques que l'Inventaire rassemble sur les paysages périurbains.



Quartier Suzini, Cayenne (Guyane), avril 2013. Photo JBM.

III – L'espace collaboratif *Périurbains*⁶⁹

PROJET PÉRIURBAINS

- Accueil
- Forum
- Wiki
- Blog
- Bibliothèque
- Liens utiles

MOTS CLES

12 et 13 novembre 2014 30 juillet 2014

actes du colloque damiens
 agriculture périurbaine algérie
 appel à contribution calenda
 colloque colloque international
 densification formulation libellé
 pavillonnaire pertinence publication
 périurbains question
 territoires du périurbain

LES DERNIERS MEMBRES

Virginie SERNA

BIENVENUE DANS L'ESPACE COLLABORATIF DÉDIÉ AU PROJET PÉRIURBAINS !

Projet mené en partenariat entre le Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel, la Mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel (Ministère de la Culture et de la Communication) et l'InTRu (Interactions, transferts et ruptures artistiques et culturelles, EA 6301) de l'Université François Rabelais de Tours.

Cet espace d'information et de dialogue est destiné aux membres du conseil scientifique, partenaires du projet et chercheurs ressource.
 Cet espace est le vôtre !

Conformément à la philosophie des espaces collaboratifs, il sera d'autant plus utile et efficace que vous serez nombreux à **le consulter** et à **y contribuer**.

SES OBJECTIFS

- s'informer sur l'état d'avancement du projet de recherche
- partager des données bibliographiques et autres sources d'information
- échanger sur les pratiques en cours dans les Régions partenaires du projet
- réfléchir sur des thématiques proposées par les pilotes pour construire ensemble les différents livrables attendus

QUI PARTICIPE À CE GROUPE ?

Tous les membres de cet espace collaboratif peuvent accéder aux outils décrits ci-dessous.

Les gestionnaires de l'espace collaboratifs sont les pilotes du projet (Jean-Baptiste Minnaert et Jean Davoigneau)

Pour l'instant les contributeurs de la bibliothèque (c'est-à-dire ceux qui versent les données) sont en nombre limité, le temps d'organiser ce schéma. La consultation, elle, est accessible à tous.

L'espace collaboratif *Périurbains* (ci-dessus la page d'accueil) que nous avons créé sur l'intranet Sémaphore du ministère de la Culture et de la Communication a été conçu pour une élaboration, en mode participatif, de la *Méthode de définition et d'évaluation des territoires, paysages et formes bâties du périurbain*. Cet espace collaboratif est à la disposition de tous les partenaires du projet, qui peuvent y puiser les informations qui leur seront utiles et l'alimenter en retour. L'espace *Périurbains* comporte principalement un blog, un forum et un espace bibliothèque/photothèque.

1° L'espace Bibliothèque (illustrations ci-dessous) comporte un **annuaire** des principaux chercheurs internationaux et français travaillant ou ayant travaillé sur le périurbain. Les quelque **2.000 références bibliographiques** que nous avons collectées sont classées thématiquement : références d'ouvrages fondamentaux, articles classés par disciplines, recensions critiques d'ouvrages, etc. Une collecte bibliographique plus succincte a été menée pour les publications en anglais et en espagnol.

Pour la simplicité de la consultation, ces références bibliographiques sont rassemblées dans des fichiers pdf téléchargeables. Les références des articles consultables en ligne comportent un lien cliquable qui permet de consulter directement ces articles (ci-dessous : échantillon de bibliographie sous pdf).

Une veille bibliographique est effectuée depuis 2013. Tout ce qui paraît en français en sciences humaines et sociales et qui concerne le périurbain a vocation à figurer dans les bibliographies disponibles dans l'espace *Périurbains*.

⁶⁹ <http://semaphore.culture.gouv.fr>. Accès réservé aux membres enregistrés.

Ci-dessous, page de présentation de la bibliothèque dans l'espace *Périurbains* sur Sémaphore.

PROJET PÉRIURBAINS

- ▲ Accueil
- ▲ Forum
- ▲ Wiki
- ▲ Blog
- ▲ Bibliothèque
- ▲ Liens utiles

MOTS CLES

12 et 13 novembre 2014 30 juillet 2014

actes du colloque damiens
agriculture périurbaine algérie
appel à contribution calenda
colloque colloque international
densification formulation libellé
pavillonnaire pertinence publication
périurbains question
territoires du périurbain

LES DERNIERS MEMBRES

Virginie SERNA

Isabelle DUHAU

Christian TREZIN

Caecilia Pieri PIERI

Charlotte JELIDI

Rechercher

DOCUMENTS

Accueil Derniers documents Mes documents

● Répertoires

Nom	Nombre de répertoires	Nombre de documents	
Annuaire des chercheurs	0	1	<input type="button" value="Actions"/>
Articles in extenso	0	0	<input type="button" value="Actions"/>
Bibliographie ouvrages fondamentaux	0	3	<input type="button" value="Actions"/>
Bibliographie par disciplines <small>Sous-répertoires: Archéologie, Architecture Urbanisme Paysage Aménagement du territoire, Droit, Économie, Géographie, Plus »</small>	9	0	<input type="button" value="Actions"/>
Documents institutionnels <small>Sous-répertoires: CERTU, CGDD</small>	2	0	<input type="button" value="Actions"/>
Fiches de lecture	0	1	<input type="button" value="Actions"/>
Le projet de recherche <small>Sous-répertoires: Conseil scientifique et partenaire, définition du projet, planning</small>	3	0	<input type="button" value="Actions"/>
Les outils de l'espace collaboratif	0	1	<input type="button" value="Actions"/>
photothèque	0	1	<input type="button" value="Actions"/>

Affichage de 9 résultat(s).
Articles par la page 20 Page 1 de 1

● Documents

Nom	Taille	Téléchargements	Verrouillé
-----	--------	-----------------	------------

Accueil

Ci-dessous, échantillon de fichier bibliographie sous pdf. Les liens cliquables ouvrent les articles directement sur le site où ceux-ci sont versés.

GÉOGRAPHIE :

Numéros thématiques de revues :

-ANDRÉ Pierre, MERCIER Guy, SÉNÉCAL Gilles, « L'étalement urbain : les marges de Babel », *Cahiers de géographie du Québec*, « L'étalement urbain », [En ligne], vol. 38, n° 105, 1994, [consulté le 10 décembre 2013], URL : <http://id.erudit.org/iderudit/022450ar>, pp. 253-257.

-ANTON CLAVÉ Salvador, IBARGUREN AIZPURUA Batis, « Espacios periurbanos de ocio, espacio y uso metropolitano del espacio en Barcelona », *Méditerranée*, « Les territoires du périurbain de la Méditerranée septentrionale », [En ligne], n° spécial, actes de colloque, Aix-en-Provence, 28-30 septembre 1992, CEGETREM (UFR de Géographie), GDR 97 CNRS « Nord-Méditerranée », n° 77, 1993, [consulté le 9 décembre 2013], URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/medit_0025-8296_1993_num_77_1_2810, pp. 61-64.

-ANDRÉ Pierre, BRYANT Christopher, MARCHAND Emmanuelle, « Évaluation des impacts sociaux de projets majeurs dans l'étalement périurbain, le cas de Stablex à Balinville, région de Montréal », *Cahiers de géographie du Québec*, « L'étalement urbain », [En ligne], vol. 38, n° 105, 1994, [consulté le 10 décembre 2013], URL : <http://id.erudit.org/iderudit/022454ar>, pp. 345-369.

sémaphore
Imprimer Culture.fr Culturecommunication.gouv.fr Déconnexion

L'intranet du ministère de la Culture et de la Communication

Sémaphore > Mes groupes > Projet Périurbains > Forum

PROJET PÉRIURBAINS

- ▾ Accueil
- ▾ Forum
- ▾ Wiki
- ▾ Blog
- ▾ Bibliothèque
- ▾ Liens utiles

ok

Publications Récentes Catégories Mes publications Mes Abonnements

Choisissez une catégorie avant de publier un message.

Sujet	Commencé par	Catégorie	Publications	Vues	Dernière publication	
JAPON <i>PHOTOS JAPON ...</i>	Jean DAVOIGNEAU	Photos Projet Périurbain	1	4	16/02/15 15:16 Par Jean DAVOIGNEAU	⏪ Actions
L'ILE DE LA RÉUNION <i>PHOTOS ILE DE LA REUNION ...</i>	Jean DAVOIGNEAU	Photos Projet Périurbain	1	3	16/02/15 15:16 Par Jean DAVOIGNEAU	⏪ Actions
GUYANE <i>PHOTOS GUYANE ...</i>	Jean DAVOIGNEAU	Photos Projet Périurbain	1	2	16/02/15 15:15 Par Jean DAVOIGNEAU	⏪ Actions
BERLIN <i>PHOTOS BERLIN ...</i>	Jean DAVOIGNEAU	Photos Projet Périurbain	1	2	16/02/15 15:12 Par Jean DAVOIGNEAU	⏪ Actions
ILE-DE-FRANCE <i>PHOTOS ILE-DE-FRANCE ...</i>	Jean DAVOIGNEAU	Photos Projet Périurbain	1	2	16/02/15 15:12 Par Jean DAVOIGNEAU	⏪ Actions

1

2° L'espace Forum comporte une **Photothèque** (illustration ci-dessus) des 1.300 images environ, clichées en Île-de-France (PNR de la Haute Vallée de Chevreuse et alentours), en Guyane (Cayenne et ses environs, Kourou et ses environs), autour de Saint-Paul de la Réunion, à Berlin (autour de la Siemensstadt et de Lübars) et au Japon (ligne de Shinkansen entre Tokyo et Kyoto). L'espace *Périurbains* sur Sémaphore n'accueille pas physiquement les images, mais comporte des liens vers Google + où elles sont stockées. Les données de géoréférencement de ces images sont accessibles sur Google + par le logiciel Picasa. Nous étudions la possibilité que les images avec leurs données de géoréférencement puissent être versées sur une plateforme commune à la bibliothèque, au blog et au forum.

Ce lot d'images est appelé à s'enrichir au fil des enquêtes de terrain et des voyages que mèneront les partenaires. Dans les suites éventuelles du projet, pourraient être étudiées des solutions visant à relier ces photographies aux images de périurbain stockées sur des photothèques numériques des services régionaux d'Inventaire, permettant à terme la mise en place d'une banque d'images géoréférencées thématiques.

3° Sur le Blog, six questions ont été posées afin d'amorcer la réflexion collective.

Nous avons proposé aux quatre partenaires des sujets de « dissertations ». Leurs réponses sont à verser sur le blog, dans des formalisations variables. Ces retours permettent de construire un corpus collaboratif de réflexions, de terrains, de références documentaires et d'intuitions, permettant une élaboration collective de la méthode.

Question 1

Pour une histoire des jugements de valeur et des impensés – Le périurbain est-il intéressant ?

A – En quoi le périurbain n'est-il pas intéressant à vos yeux de chercheur, à vos yeux de citoyen, à vos yeux d'utilisateur ?

B – En quoi est-il intéressant, sous ces trois regards successivement ?

C – Le statut patrimonial et la patrimonialisation du périurbain sont-elles des questions à se poser d'entrée de jeu ?

Question 2

Périodisation – Périurbains d'aujourd'hui, périurbains d'hier.

A – Le phénomène de la périurbanisation est traditionnellement relié à la démocratisation de l'automobile, à partir des années 1960 pour ce qui concerne l'Europe occidentale. Existerait-il une proto-périurbanisation, dont le phénomène de la villégiature à partir du second tiers du XIX^e siècle, ou celui des lotissements périphériques desservis par les transports ferroviaires à partir de la même période, seraient des exemples ?

B – Cette proto-périurbanisation pourrait-elle concerner des périodes qui précèdent la démocratisation des transports de masse ? Avec cette précaution prise à ne pas tomber dans l'anachronisme ou l'abus de langage, la périurbanisation pourrait-elle décrire, par exemple, l'organisation spatiale des villas gallo-romaines, ou celle des abbayes médiévales, ou toute organisation humaine préindustrielle où serait décelable un entre-deux connectant l'urbanité et la ruralité ?

Question 3

Échelles des phénomènes, échelles de leur analyse.

Pourriez-vous fournir des exemples, en périurbain mais pas seulement, de biais causés selon vous par la confusion, souvent faite, entre l'échelle spatio-temporelle des phénomènes urbains, et celle de leur observation et de leur analyse ?

Question 4

Pour une histoire périurbaine des malentendus – Ce qu'on croit qu'est le périurbain, ce qu'il n'est pas.

Établir une liste des malentendus.

Par exemple, le périurbain n'est pas un fait réductible aux banlieues, aux cités-jardins, aux grands ensembles, aux villes nouvelles, aux entrées de villes, aux zones d'activité, aux espaces rurbains et aux lotissements pavillonnaires. Vous pouvez allonger la liste :

- réfléchir aux termes avoisinants : suburbain, périphérie, etc.
- réfléchir aux faux-amis : rurbain, *Zwischenstadt*, etc.

Le périurbain peut-il néanmoins se retrouver en ces situations, et y trouver des définitions particulières, voire inédites ?

Réfléchir aussi aux rapports du périurbain avec des situations en conurbation. Par exemple : aux marges de plusieurs centres interconnectés, le périurbain n'acquiert-il pas une position (au moins symbolique) de centralité ?

Question 5

Localisations – Où le périurbain est-il ? Où n'est-il pas ?

Ce n'est pas de l'urbain, ce n'est pas du rural, ce n'est pas que du rurbain : le rapport entre villes et campagnes.

Le périurbain n'est-il qualifié tel que dans les espaces où le localisent les définitions consacrées : troisième couronne des villes-centres, au contact direct ou visuel de l'agricole et du forestier ?

Y aurait-il des situations périurbaines en villes-centres et centres-bourgs, en banlieues ?

Question 6

Matérialisations ou dynamiques ?

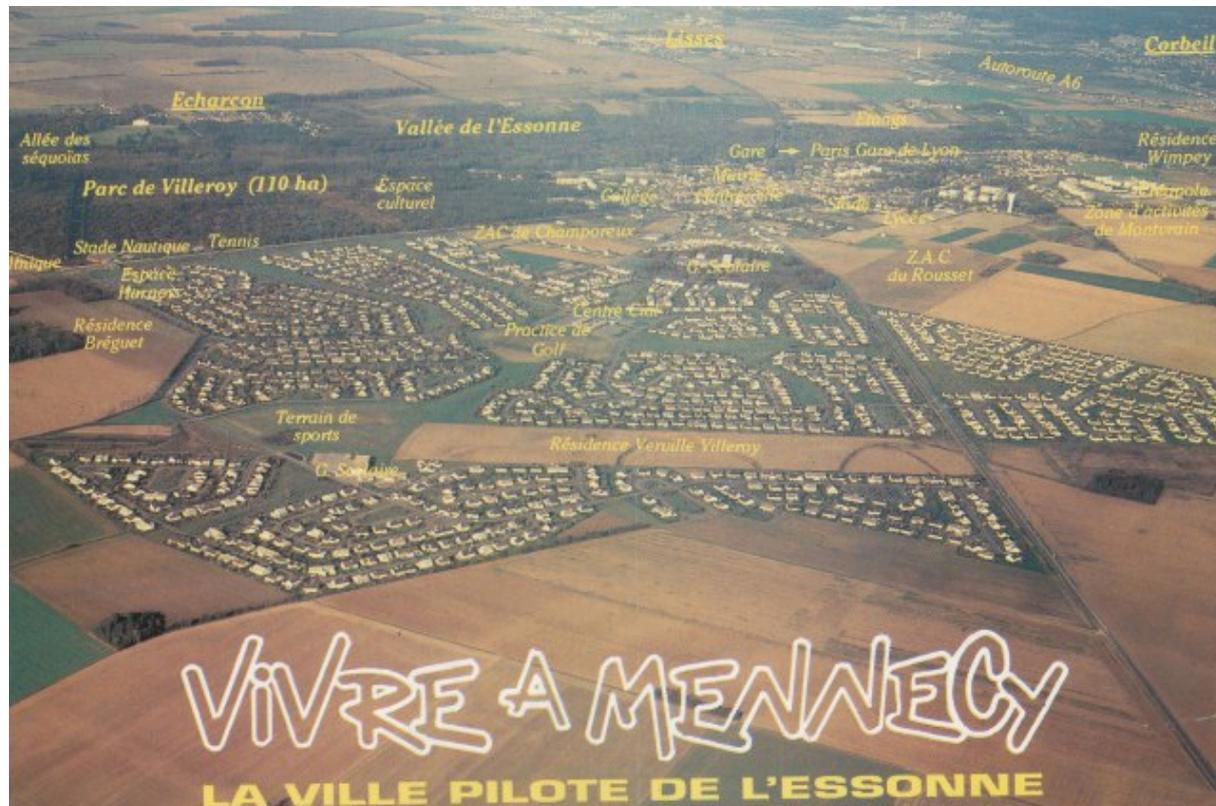
On ne voit pas les mêmes choses, selon que l'on s'intéresse au déjà-là, ou aux processus.

Sur quels plans les méthodes d'analyse varient-elles, selon que l'on pose sur le bâti un regard rétrospectif (qu'y avait-il avant ? de quoi est-ce l'héritage ?), ou un regard prospectif (qu'y aura-t-il après ? de quoi est-ce l'amorce ?) ?

Le regard rétrospectif est-il le seul des deux à pouvoir être instruit par l'histoire de l'architecture ?



Image tirée de *La Vie domestique*, long-métrage d'Elisabeth Czakka, 2013, d'après *Arlington Park*, roman de Rachel Cusk, 2006.



Communauté Levitt, Mennecey (Essonne), 1967-1980. Carte postale des années 1970.

IV – Deux ateliers de réflexion

Les positions de méthode exposées ici déboucheront sur la finalisation de la *Méthode de définition et d'évaluation des territoires, paysages et formes bâties du périurbain*, au moyen du travail collaboratif en deux ateliers. Ce travail sera alimenté par les dissertations du blog et par des micro-analyses de terrain. Ces deux ateliers prépareront aussi la mise en œuvre du *Vocabulaire du périurbain* et l'entrée de la terminologie du périurbain dans le *Thésaurus de l'architecture*.

Les modalités de réunion des membres des deux ateliers seraient le plus souple possible : visio-conférences, posts sur le blog de l'espace *Périurbains*, etc. Des visites de terrain seront régulièrement prévues.

1° Atelier de terminologie

Cet atelier associerait cinq historiens d'architecture, universitaire et conservateurs des services d'Inventaire des quatre régions participant au projet (Auvergne, Île-de-France, Guyane, Picardie), voire d'autres régions qui souhaiteraient rejoindre le projet, ainsi qu'un juriste, un géographe, un architecte-urbaniste, un paysagiste et un photographe.

L'objet sera d'identifier les termes qui posent question aux chercheurs de l'Inventaire lors de leur confrontation au terrain. Ces termes viennent de l'histoire de l'architecture elle-même, ainsi que de la géographie, de l'urbanisme, du droit et de l'ensemble des sciences de l'homme et de la société. Certains termes, bien construits dans une discipline, peuvent s'avérer inadaptés ou ambigus lorsqu'ils sont pratiqués dans une autre. Il en va ainsi, par exemple, de notions aussi fondamentales que *paysage*, *territoire*, *échelle* ou *réseau*.

L'atelier s'attacherait aussi à passer au crible les métaphores par lesquelles, on l'a vu, sont désignés certains phénomènes d'urbanisation majeurs, et qui peuvent poser des problèmes de transposition.

L'atelier de terminologie s'attacherait aussi à comparer les termes français du périurbain avec leurs équivalents dans d'autres aires linguistiques, en particulier anglo-saxonne et hispanophone. Il s'adosserait pour ce faire à l'étude comparée des terminologies juridiques européennes.

La tâche de l'atelier de terminologie serait de cerner et stabiliser le vocabulaire du périurbain, à l'usage des chercheurs de l'Inventaire et à celui des historiens de l'architecture, et de proposer des acceptions plus solides, éventuellement nouvelles, aux autres sciences de l'homme et de la société.

2° Atelier du paysage périurbain

L'entrée paysagère est sans doute celle par laquelle les Services régionaux d'Inventaire peuvent travailler sur le périurbain avec la plus grande valeur ajoutée. En effet, les jeux d'emboîtement d'échelles propre aux paysages (réseaux, formes urbaines, formes architecturales) sont déjà couramment pratiqués par les chercheurs de l'Inventaire qui ont constitué d'importants corpus de données et de connaissances permettant d'alimenter la réflexion.

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse a été demandeur d'un regard méthodologique sur la périurbanisation qui s'étend sur le périmètre du PNR. C'est sur ce terrain particulier qu'en concertation avec le Service Patrimoines et Inventaire Île-de-France, nous avons commencé de construire concrètement notre regard, comme en témoignent les deux rapports

qu'en a tirés Odile Schwerer, mentionnés plus haut⁷⁰.

Un autre sondage a été mené en 2012, à la demande du SRI Lorraine, sur les périphéries de Thionville. Des sondages ont été faits en Guyane autour de Cayenne et de Kourou en 2013. D'autres micro-projets pourraient rapidement s'engager avec la région Auvergne, comme cela été le cas sur la périurbanisation du nord de Clermont et à proximité de Montferrand. Ces micro-projets alimenteront directement la réflexion de cet atelier.

À partir de multiples sondages et micro-projets, l'atelier paysage périurbain finalisera la *Méthode de définition et d'évaluation des territoires, paysages et formes bâties du périurbain* et abondera la réflexion terminologique du premier atelier.

Afin de ne pas multiplier déraisonnablement les intervenants, cet atelier associerait les mêmes spécialistes que l'atelier de terminologie.



La plaine du Fujiyama photographiée depuis le Shinkansen reliant Tokyo et Kyoto, novembre 2014. Photo JBM.

⁷⁰ Odile Schwerer, *Pour un répertoire des formes en périurbain. Une étude de cas : le parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Cahier des clauses scientifiques et techniques* (MIGPC, printemps 2013) ; *Conclusions de l'étude de cas sur la périurbanisation du Parc naturel régional de la Haute-vallée de Chevreuse* (MIGPC, août 2013).

V – Bilan et perspectives

L'Inventaire général du patrimoine culturel a un fort enjeu à prendre position sur des terrains nouveaux. Il en va de sa crédibilité, il en va de son devenir. Le périurbain est un champ de recherche qui conduit l'Inventaire à moduler certaines de ses approches et à en réinventer d'autres. Le chantier s'ouvre à peine et il est gigantesque. L'Inventaire de 1964 enquêtait une France centralisée, encore largement rurale, prise à la modernisation souvent amnésique des Trente Glorieuses. Depuis, le pays et ses territoires ont muté à une vitesse et une ampleur inconnues dans toute son histoire, et cette métamorphose va s'accélérant, ce dont l'Inventaire a généralement pris la mesure. Nous ne craignons pas d'affirmer que le périurbain peut être l'un des principaux leviers d'une refondation du projet d'André Chastel.

Depuis 2008, le projet *Périurbains* s'est déroulé dans un contexte de stricte économie des moyens humains et de tension sur la disponibilité des partenaires. Néanmoins, avec le soutien de la Région Picardie, de la Mission Inventaire et du CNFPT, un colloque a été organisé en 2010 et ses actes ont été publiés en 2013. L'intervention d'Odile Schwerer, architecte-urbaniste de l'État, à mi-temps sur le projet de décembre 2011 à août 2013, a permis d'avancer la réflexion, à partir du micro-projet PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, sur la dimension paysagère du périurbain.

Le projet a beaucoup avancé aussi sur la collecte des données. La bibliographie compte environ 2.000 références, versées sur l'espace *Périurbains* hébergé sur Sémaphore. Carla Medina, chargée d'étude à temps partiel sur le projet depuis 2014, en assure l'enrichissement et l'actualisation. Elle a aussi constitué un annuaire des principaux chercheurs mondiaux travaillant sur le périurbain, et assure aussi une veille scientifique (annonces de colloques, publications récentes, etc.).

La photothèque rassemblée lors des sondages de terrain comporte à ce jour 1.300 images environ, pour une grande part géo-référencées. Leur accessibilité doit cependant être améliorée. L'intranet Sémaphore n'étant pas adapté au stockage de données lourdes, et son ergonomie étant peu configurable, un hébergement des données du projet sur une plateforme dédiée, qu'elle soit ministérielle, universitaire ou régionale, devra être exploré.

Les conditions documentaires sont réunies pour finaliser la *Méthode de définition et d'évaluation des territoires, paysages et formes bâties du périurbain*, par le moyen des deux ateliers proposés. Les conditions sont aussi réunies pour engager la réalisation du *Vocabulaire du périurbain* et l'alimentation du *Thésaurus de l'architecture*. Pour ce faire, il faut mettre en place une organisation adaptée.

En 2010, nous avons répondu à un appel à projets de l'Agence nationale de la recherche (ANR). Le financement n'a pas été obtenu, ce qui est statistiquement normal pour une première demande. Cependant, il n'a pas été possible d'engager les partenaires sur une seconde demande de financement l'année suivante, tant sont tendus les plans de charge des chercheurs en services régionaux d'Inventaire, qui ne peuvent pas nécessairement se permettre d'être soumis deux années de suite à l'aléatoire des financements sur projets.

La mise en œuvre d'un tel travail collectif demande un suivi organisationnel et technique quasi-quotidien que, en tant qu'universitaire, nous n'avions pas toujours la disponibilité d'assurer seul avec une assistante à temps partiel. Aussi importe-t-il que, si le projet se poursuit jusqu'à la publication du *Vocabulaire du périurbain*, la maîtrise d'œuvre soit assurée par un chercheur disponible à temps plein, sur une durée d'environ quatre ans, secondé d'un chargé d'étude et de coordination à temps partiel. La formule de régions partenaires est viable et féconde, mais il importe, là aussi, qu'en chaque service régional soit dégagé un temps-chercheur permettant une interface quasi-quotidienne avec le maître d'œuvre.

La *Méthode de définition et d'évaluation des territoires, paysages et formes bâties du périurbain*, le *Vocabulaire du périurbain*, ainsi que l'enrichissement du *Thésaurus d'architecture* sont les trois objectifs qui ont été assignés au projet en 2010. Au-delà de leur immédiate utilité, ces trois rendus peuvent servir à

leur niveau de ciment entre les composantes de l'Inventaire réorganisé par la loi sur les libertés et les responsabilités locales du 13 août 2004. Le Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel en a fait l'une de ses opérations nationales. À ce titre aussi, le projet *Périurbains* mérite d'être poursuivi et ses moyens renforcés.



Villiers-le-Bâcle (Essonne), juillet 2014.
Photographie Philippe Ayrault, Service Patrimoines et Inventaire Île-de-France.